VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 FEVRIER 1936 — NUMERO 39

LA LIBERTÉ

Adressez ... "LA ... ABONN...
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA SESSION S'OUVRE A OTTAWA JEUDI SANS LE MOINDRE APPARAT

M. Pierre-F. Casgrain est élu président de la Chambre, malgré l'opposition de M. Bennett — Hommage au Roi George V — Débats importants annoncés par le discours du trône.

OTTAWA—La première session du 18e Parlement fédéral du Canada a été inaugurée jeudi après-midi dans la plus grande simplicité, dans une atmosphère où planait la mémoire du deuil de l'Empire. Dans son discours du Trône, le gouverneur général lord Tweedsmuir a rendu un hommage ému au souvenir du monarque décédé et a signifié l'allégeance du Dominion au roi Edouard VIII.

Le discours du Trône

Le discours du Trône n'a mentionné que brièvement les sujets qui seront à l'étude, mais leur simple énoncé laisse prévoir des débats aussi importants qu'intéressants.

Le Parlement fédéral sera appelé à discuter surtout du projet d'une Commission nationale du chômage destinée à coordonner les efforts de toutes les autorités,—fédérales, provinciales et municipales,—pour trouver plus de travail rémunérateur.

Les camps de chômeurs célibataires devront disparaître le plus tôt possible. L'industrie est invitée avec instance à refaire dans la mesure du possible le mouvement du travail: les travailleurs et les consommateurs ont le droit d'avoir justice dans la politique industrielle du pays," faute de quoi "l'Etat aura toutes les raisons d'intervenir."

Le discours du Trône rappelle l'adhésion du Canada aux principes de la Société des Nations.

Les autres problèmes en vue sont: l'approbation du traité commercial canado-américain, les modifications proposées à l'Acte de l'Amérique britannique du nord, la réorganisation des services du gouvernement.

Election du président

Avant la lecture du discours du Trône, la Chambre a procédé à l'élection de son président. Le premier ministre a proposé M. Pierre-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay, assurant que l'hon. M. Casgrain saura remplir dignement ses fonctions et avec une parfaite impartialité.

Opposition de M. Bennett

Le très hon. R.-B. Bennett rappelle que les précédents veulent qu'un homme de la majorité préside la Chambre et qu'un président de langue française succède à un président de langue anglaise. C'est donc le droit d'un Canadien français d'être le président de la Chambre.

"J'ai lieu, dit M. Bennett, de craindre trop de partialité du whip d'hier, président de demain. C'est pourquoi je m'oppose à l'élection de M. Casgrain à la présidence de la Chambre.

Les députés doivent considérer que le peuple n'a pas fait d'eux que les membres élus d'un parti. Il importe que celui qui préside à leurs débats tient une impartialité entière, un détachement des partis. Or, ces qualités, M. Casgrain ne les réunit pas. La preuve, c'est qu'avant son élection il fit adresser par les sergents d'armes leur avis de renvoi à 127 employés de la Chambre.

"C'est une manoeuvre inqualifiable d'étroite partisannerie. Qui donc osera prétendre que l'auteur de cette [illegible] puisse être impartial, indépendant? Je demande qu'une commission de la Chambre fasse une enquête sur les causes de ce renvoi d'employés dont plusieurs étaient en place depuis 10 ans et plus. Je remercie M. Casgrain d'avoir écrit cette lettre; elle nous a permis de le juger avant même qu'il fût élu. Pouvons-nous élire président celui qui a violé les règlements de la Chambre, avant même d'avoir été élu?

L'hon. Ernest Lapointe

L'hon. Ernest Lapointe déclare vouloir, mais à regret, s'opposer aux considérations du chef de l'opposition. "L'élection d'un président ne donne pas lieu, d'habitude, à un débat. J'admets avec lui que la Chambre n'est pas celle d'un gouvernement, mais celle du pays. Je suis heureux de féliciter le premier ministre d'hier de n'avoir pas perdu sa vigueur.

Depuis 32 ans, je suis député. C'est la première fois que j'entends le chef de la minorité s'opposer à l'élection du président. Je crois que la dignité de la Chambre ne gagnera rien à la question que le leader de l'opposition a soulevée. En théorie, le président n'a pas d'autorité avant d'être élu, mais en pratique, son élection étant certaine, il organise d'avance le travail de la session, il engage le personnel. Cela s'est toujours passé ainsi.

M. Woodsworth joint sa protestation à celle du chef conservateur, contre le renvoi, sans cause, de fonctionnaires dont la vie dépend de leur emploi.

Pierre Casgrain est élu président de la Chambre des communes.

Hommage au roi défunt

La Chambre des Communes a rendu, vendredi, un impressionnant hommage au souverain disparu et a exprimé son attachement au monarque présent. Le premier ministre et le chef de l'opposition s'associèrent aux deux messages, l'un de condoléances à la reine Marie, l'autre d'allégeance au roi Edouard VIII. Ils exprimèrent l'un et l'autre, en termes élevés, des sentiments profonds. Les représentants de la nation canadienne écoutèrent debout la lecture des deux messages. Le premier ministre parla d'abord et le président de la Chambre donna lecture des deux messages, en anglais, puis en français. Le chef de l'opposition parla ensuite et le ministre de la justice le suivit. L'hon. Ernest Lapointe s'exprima dans notre langue.

Un incident

Ici se produit un incident qui, sans troubler le calme dans lequel se déroulait la cérémonie, marque la rivalité des groupes d'opposition. Le ministre de la justice avait à peine terminé que M. J.-S. Woodsworth, chef de la C.C.F., voulut parler. Mais il avait à peine prononcé les premiers mots d'usage: "Monsieur le Président," que M. J.-H. Blackmore, chef du Crédit Social, lui coupa la parole et la garda pour lui. Ainsi il affirmait son droit au titre de leader du deuxième groupe d'opposition, lequel est de dix-sept adhérents, alors que celui de M. Woodsworth n'en compte que sept.

M. Blackmore a fait l'éloge du roi défunt, et exprimé ses sentiments de loyauté envers le nouveau souverain, Edouard VIII. Il a une voix très puissante qui se fait entendre dans tous les coins de la Chambre basse.

Pas de recensement dans l'Ouest en 1936?

EDMONTON — Dans le but d'économiser $500,000, le gouvernement fédéral a proposé à l'Alberta, à la Saskatchewan et au Manitoba de supprimer le recensement qui doit avoir lieu cette année.

"Nous avons simplement répondu à Ottawa, a dit le premier ministre Aberhart, que si le gouvernement fédéral veut bien créditer la population de l'Alberta de plus de 800,000 habitants, selon les chiffres de l'augmentation normale, alors nous consentirons à ce qu'il n'y ait pas de recensement. Si le Dominion refuse, nous pouvons demander le recensement."

Si l'Alberta possède une population de 800,000, cela entraîne pour la province une augmentation de $243,000 dans les subsides fédéraux.

Les Frères Fontaine, de Sainte-Agathe, Champions du Blé

La Session fédérale



L'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada

L'Exposition restera ouverte, chez Eaton, jusqu'au 16 février

A l'ouverture de l'exposition provinciale de semences, samedi, dans l'annexe des magasins Eaton, les frères Fontaine, de Sainte-Agathe, se sont vus décerner le championnat du blé.

Le championnat de l'avoine est allé à Merton Murray, de Solsgirth; celui de l'orge à R. Cochrane, de Silverton.

En déclarant l'exposition ouverte, M. J.-H. Evans, sous-ministre de l'agriculture, l'a proclamée l'une des plus grandes au Canada. Il a souligné tout particulièrement l'exposition de blé d'Inde, incontestablement la plus belle et la plus considérable qui se soit jamais tenue dans l'Ouest.

Les centaines de visiteurs, samedi après-midi, ne tarissaient pas d'éloges sur l'exposition en général, sur les décorations, la disposition des produits et les diverses collections instructives. Ces dernières ont été fournies par les ministères de l'agriculture fédéral et provincial, l'Université du Manitoba, les Fermes expérimentales de Brandon et de Morden, le bureau des Commissaires du Grain et plusieurs firmes commerciales.

L'exposition restera ouverte jusqu'au 16 février.

Parmi les autres noms qui figurent dans la liste des prix, nous relevons ceux de: Jérome Mercierode, R.R. 1, Winnipeg (semences commerciales, lin, trèfle d'odeur); P.-J. Bosc, Notre-Dame de Lourdes (semences commerciales, mil, brome, Western rye, luzerne, trèfle suédois); C. Guimond, Fisher Branch (brome, mil, trèfle); L. Dandeneau, Fisher Branch (luzerne); Louis Pépin, Invood (luzerne); Pierre Roncerny, Notre-Dame de Lourdes (trèfle d'odeur).

La "Liberté" est heureuse de féliciter de leurs succès les frères Fontaine et les autres lauréats.

Les catholiques américains et le Mexique

NEW-YORK — On annonce l'établissement d'une commission épiscopale catholique de secours à l'Eglise du Mexique, avec quartiers généraux à New-York, dans l'immeuble Empire State. A sa tête est Son Excellence Mgr Michael J. Curley, archevêque de Baltimore. Son Excellence vient de recevoir du cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du pape, un message encourageant et la bénédiction de l'oeuvre naissante. La Commission épiscopale américaine demandera aux catholiques de tous les diocèses des Etats-Unis de contribuer à la constitution d'un fonds destiné à alimenter la lutte pour la liberté religieuse au Mexique. Une partie des fonds servira à venir en aide aux évêques et prêtres exilés du Mexique.

UNE PROMPTE MISE A EXECUTION DES PRINCIPES DU CREDIT SOCIAL

C'est ce que promet le gouvernement de l'Alberta dans le discours du trône de sa première session — "Le spectre de la peur et de la misère disparaîtra pour toujours," dit le proposeur de l'adresse.

EDMONTON—Le premier gouvernement de crédit social au monde, celui du premier ministre William Aberhart, a inauguré sa première session à Edmonton jeudi. Ce gouvernement, comme on le sait, promet la restauration économique et le paiement de dividendes mensuels de $25 à chaque citoyen de la province.

Le discours du trône

Le discours du trône, lu par le lieutenant gouverneur l'hon. W. L. Walsh, promet une prompte mise à exécution des principes du crédit social.

"La restauration économique, dit le discours du trône, que mon gouvernement a promis d'exécuter, offre plusieurs problèmes dont la solution entraîne de nouvelles conceptions des droits humains et de la justice sociale.

"L'examen de ces problèmes sans crainte et sans préjugé de secte ou de parti offre un défi à la démocratie canadienne, défi qui a attiré l'attention du monde entier. Je crois que les citoyens de la province d'Alberta appuieront le gouvernement dans cette entreprise.

"L'engagement pour deux ans du major C.-H. Douglas, d'Angleterre, à titre de conseiller économique, engagement conclu par le gouvernement antérieur, servira sans doute au gouvernement actuel pour avancer l'adoption et l'établissement des principes de crédit social dans la province. Une mesure menant à l'adoption d'un plan basé sur ces principes sera soumise à votre considération."

Pas de dictature financière

Le révérend Roy Taylor, député de Pincher Creek, en proposant l'adresse en réponse au discours du trône à l'assemblée législative, a déclaré que la province d'Alberta s'opposait à toute dictature financière.

"Quelles que soient les fonctions du conseil de prêt fédéral, dit-il, nous voulons établir bien clairement que nous refusons toute dictature financière bien que nous soyons en faveur d'une collaboration étroite avec le Dominion."

Quant au secours direct, M. Taylor dit que le gouvernement le favorise tout en s'efforçant d'écarter les abus inhérents à ce système. Le système sera perfectionné par l'application des principes du crédit social.

"Lorsque notre nouveau régime économique sera enfin établi ici, dit-il, le spectre de la peur et de la misère disparaîtra pour toujours."

Une femme parle

L'adresse en réponse au discours du trône a été secondée par Mme W. W. Rogers, députée de Ponoka. C'était la première fois dans l'histoire de l'Alberta qu'une femme prenait part à la proposition de l'adresse en réponse au discours du trône. Mme Rogers a défait M. Brownlee, aux dernières élections provinciales. M. Brownlee est l'ancien premier ministre de la province.

REGINA — L'ouverture de la session provinciale s'est faite jeudi sans aucune cérémonie spéciale, comme marque de respect pour la mémoire du roi défunt.

EDMONTON — L.-A. Giroux, député provincial de Grouard, a été choisi whip libéral à la Législature de l'Alberta, à un caucus de son parti, qui compte cinq membres seulement.

LA FRANCE A L'OEIL SUR LE RHIN

Elle pousse activement les négociations dans l'Est pour être en mesure de faire face à l'Allemagne qui occupe déjà la zone démilitarisée.

PARIS — Le gouvernement français pousse activement les négociations pour resserrer ses alliances militaires dans l'Est de l'Europe. On redoute de plus en plus les effets du réarmement de l'Allemagne.

Le général André Niessel a déclaré dimanche, à une réunion d'officiers de réserve, que le Reich a déjà fait avancer 40,000 hommes entièrement armés, déguisés en policiers, dans la zone démilitarisée du Rhin.

Un fonctionnaire français ajoute que son gouvernement y voit le "premier pas vers une violation formelle de la zone."

Doubles négociations

Le gouvernement, pour faire face à cette éventualité, poursuit ses négociations dans deux directions:

1. Par des conférences diplomatiques en vue d'un pacte des cinq puissances danubiennes pour une coopération économique et militaire.

2. Par des documents militaires et détails du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique.

M. Flandin, ministre des affaires étrangères, a conféré avec M. Milan Hodza, premier ministre de Tchécoslovaquie, au sujet du projet de pacte danubien d'après lequel la Roumanie, la Hongrie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie garantiraient une aide militaire à l'Autriche en cas d'attaque allemande.

Les membres de l'état-major général français ont discuté avec le maréchal Mikhail Toukatchevsky, de l'armée soviétique, les aspects techniques du pacte d'assistance mutuelle bilatérale que doit ratifier incessamment la Chambre des députés.

Quatorzième anniversaire



S. S. le Pape Pie XI, qui a fêté le 6 février le quatorzième anniversaire de son élection pontificale

LA BELGIQUE CRAINT ENCORE UNE INVASION

Le gouvernement présente un projet pour la défense du pays — Le danger allemand.

BRUXELLES — La Belgique croit qu'une nouvelle invasion de son territoire par l'Allemagne est possible. Le réarmement de l'Allemagne lui inspire une crainte profonde. Des rapports à ce sujet, et aussi en ce qui concerne les défenses de la Belgique, déposés au Sénat et à la Chambre des députés, ont causé une vive sensation.

On songe, donc, à tout un système de défenses au moyen de l'artillerie à partir d'Anvers jusqu'à Arlon, la capitale du Luxembourg belge, ainsi qu'à la fortification de points vulnérables entre la Belgique et la Hollande.

Projet d'importance vitale

Le cabinet de Paul van Zeeland a un plan pour la défense nationale, dont le président du Conseil considère la réalisation une chose vitale pour le pays. On sait que les socialistes sont hostiles à certains points de ce plan. C'est le ministre de la défense, M. Devèze, qui l'a dressé. Le service militaire serait allongé. Il faudrait ajouter 15 millions de francs belges (environ $525,700) au budget ordinaire et 20 millions au budget extraordinaire. La motorisation de l'infanterie serait complétée.

Le président du Conseil a déclaré à la Chambre des députés qu'il "faut que la Belgique soit forte en ces heures périlleuses," et il a expliqué combien certaines révélations en font comprendre la nécessité.

Des électeurs qui veulent congédier leur député

EDMONTON — Un groupe d'électeurs, prétextant que M. J.-W. Beaudry n'est pas un vrai "crédit-socialiste," cherche à le "destituer". M. Beaudry est député de Saint-Paul.

Une déclaration, présentée par M. E. Mallory, chef du groupe, allègue que M. Beaudry, avant de se porter candidat, ne venait jamais aux réunions du parti pour apprendre ou enseigner les principes du système crédit-socialiste, et qu'après les élections provinciales il a fallu le "traîner" aux quelques réunions auxquelles il a assisté. M. Mallory ajoute que "les efforts dépensés pour faire de M. Beaudry un crédit-socialiste ont été vains."

A la session provinciale qui vient de s'ouvrir, on présentera un projet de loi autorisant les électeurs à déposer leurs députés en procédant de la même façon qu'ils les ont élus.

Mort de l'un des éclaireurs auxquels se rendit Riel

SASKATOON, Sask. — William Diehl, l'un des trois membres des éclaireurs d'Irvine entre les mains de qui tomba Louis Riel après la bataille de Batoche en mai 1885, est mort mercredi dernier sur sa ferme près de Marcelin, à l'âge de 85 ans. Il laisse une veuve et dix enfants.

Diehl et ses compagnons rencontrèrent un groupe de cinq hommes et lorsque ceux-ci se rendirent aux éclaireurs, on s'aperçut que l'un d'eux était le chef métis qui fut plus tard exécuté.

QUATORZIEME ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DU PAPE PIE XI

Le Souverain Pontife a reçu à cette occasion des félicitations du monde entier — Il célèbre aujourd'hui, 12 février, anniversaire de son couronnement —Le pape de la paix.

CITE DU VATICAN—Le pape Pie XI, qui dédia son pontificat à la paix, a commémoré, jeudi, au milieu des alarmes de la guerre, le quatorzième anniversaire de son élection au trône de saint Pierre. Il a passé une partie de la journée, plutôt dans le calme, à lire les centaines de messages de félicitations envoyés de toutes les parties du monde.

Aujourd'hui mercredi, anniversaire de son couronnement, Sa Sainteté assistera à une messe pontificale dans la chapelle Sixtine.

Il y a quatorze ans, le Collège des cardinaux élut le pape actuel, alors cardinal Achille Ratti et archevêque de Milan, pour succéder au pape Benoît XV, après quatorze scrutins. Un petit nuage de fumée blanche annonça aux milliers de gens assemblés sur la place Saint-Pierre que le conclave avait rempli sa tâche.

Le nouveau souverain pontife exprima son intention de prendre le nom de Pie XI en ces termes:

Le pape de la paix

"Pie est le nom de la paix. Comme je désire consacrer mes labeurs à travailler pour la paix du monde, oeuvre à laquelle mon prédécesseur Benoît XV voua sa vie, je choisis le nom de Pie XI."

La dernière année lui a fourni l'occasion de s'employer à cette cause. Avec la guerre italo-éthiopienne et une menace de conflit en Europe, le Saint-Père a travaillé avec zèle au maintien de la paix. Les représentants diplomatiques du Saint-Siège se sont montrés actifs à Paris et dans les autres capitales européennes durant les pourparlers qui aboutirent aux propositions de paix franco-anglaises.

Après la faillite de ce plan, le pape avoua tristement à Noël qu'il avait espéré pouvoir dire un mot rassurant, mais que ses désirs ne s'étaient pas réalisés. Il décrivit les temps comme assombris par des nuages menaçants et l'effusion du sang humain, mais affirma qu'il n'a pas perdu tout espoir du retour à la paix.

La santé de Pie XI

Pie XI a atteint cet anniversaire apparemment en bonne santé, bien que des prélats aient prétendu qu'il était déprimé par suite de la continuation de la guerre italo-éthiopienne. Il avait suspendu lundi ses audiences publiques après une fin de semaine épuisante, mais il les reprit le lendemain.

En décembre dernier, il participa sans fatigue aux cérémonies harassantes de la tenue du consistoire qui créa vingt cardinaux, ne laissant que deux sièges vacants dans le Sacré Collège.

Agé de 78 ans (il aura 79 ans le 31 mai), il a déjà un règne plus long que ses deux prédécesseurs Pie X et Benoît XV. Il est le troisième pape élu au XXe siècle. Il a survécu à la plupart des cardinaux qui votèrent son élection.

FESTIVAL DRAMATIQUE DU MANITOBA

Deux troupes françaises vont prendre part au concours cette année: le Cercle Molière et le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Le Festival Dramatique du Manitoba aura lieu au théâtre Dominion de Winnipeg, les 20, 21 et 22 février. Dix cercles dramatiques se disputeront la première place pour aller représenter notre province au Festival Dramatique National à Ottawa, la semaine du 20 avril. L'art dramatique français sera représenté à ce concours par le Cercle Molière, gagnant du trophée pour pièces françaises à Ottawa en 1934, et le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur, gagnant du trophée de la "Manitoba Drama League" en 1935.



M. Arthur Boutal, directeur du Cercle Molière

Le juge de ce Festival sera M. Allan Wade, acteur et directeur dramatique anglais très bien connu.

Le programme du Festival est le suivant: Jeudi, le 20 février: "A prisoner Minister" par Lillian R. Thomas, présenté par "The John Black Memorial Players," dirigé par Ralph Irwin; "[illegible]," présenté par le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur, dirigé par M. Camille Sainte-Marie; "Trifles" par Susan Glaspell, présenté par "The Masquers' Club", dirigé par Murray Sinclair.

Vendredi, le 21 février: "The Dollar" par David Pinski, présenté par "The Menorah Society," dirigé par Kenneth Levinson; "The Woodcarver's Wife" par Marjorie Pickthall, présenté par "The Players' Guild," dirigé par Lady Tupper; "A Bird in Hand" par A. O. Francis, présenté par "Saint David's Society," dirigé par Gladys Rutherford; "The Pension Party" présenté par "The Winnipeg Little Theatre," dirigé par John Craig.

Samedi, le 22 février: "All the [illegible]" présenté par la Faculté de l'Agriculture de l'Université du Manitoba, dirigé par Reginald Browning; "The Campbells of Kilmohr" par J. A. Ferguson, présenté par "The Dauphin Little Theatre"; "Les Soeurs Guédonec" par Jean-Jacques Bernard, présenté par le Cercle Molière, dirigé par Arthur Boutal.

Les cercles dramatiques français comptent sur une nombreuse assistance de notre population à ces représentations. C'est bien l'occasion de venir encourager nos artistes qui, depuis des années, se dévouent à faire connaître l'art dramatique français au Manitoba et travaillent ainsi à la diffusion du bon parler français.

Les billets sont déjà en vente au prix de 50 sous par représentation ou $1.25 pour les trois. On peut se les procurer au Club Sportif du Sacré-Coeur, chez le docteur Trudel et M. Arthur Boutal, bureau de La Liberté à Saint-Boniface.

La cause en béatification de Mgr Mazenod approuvée

CITE VATICANE — La Congrégation des Rites, qui s'est réunie au Vatican a approuvé l'introduction de la cause de béatification et canonisation de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, mort en 1861.

Le ponent de la cause est le cardinal Lépicier; le postulateur, le P. Estève, Procureur général des Oblats de Marie-Immaculée.



M. Camille Sainte-Marie, directeur du Cercle Dramatique du Sacré-Coeur

Le Banquet de la Chambre de Commerce à Saint-Pierre-Jolys



Une partie de la table d'honneur, au banquet de la Chambre de Commerce à Saint-Pierre, le samedi 1er février. De gauche à droite, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre; M. Joseph Langelier, gérant de la Banque Canadienne Nationale; l'hon. J.-B. Griffiths, ministre du Bureau de Santé et d'Hygiène; M. Arthur-E. Parker, président de l'Association des Chambres de Commerce, et M. Edmond Préfontaine, député de Carillon. Cliché de la "Winnipeg Tribune"

ECHOS D'EUROPE

Les Anglais n'ont pas vendu de balles dum-dum aux Ethiopiens

GENEVE—Dans une note au président du comité des sanctions, la Grande-Bretagne repousse une accusation de l'Italie d'après laquelle des fabriquants de munitions britanniques ont vendu des balles dum-dum aux Ethiopiens. Elle affirme qu'elle contrôle rigoureusement ses exportations de munitions et que la firme dont il est question dans l'accusation, "Ely Brothers," n'emploie plus depuis 1914 l'étiquette apportée comme pièce à conviction.

Le chef des nazis allemands en Suisse est assassiné

DAVOS, Suisse — L'assassinat politique de Wilhelm Gustloff, chef des nazis allemands en Suisse, par un étudiant en médecine yougoslave, a fait naître la crainte de complications internationales.

L'assassin, qui est de race juive s'est aussitôt livré à la police. Il se nomme David Frankfurter et il est âgé de 26 ans. Il a déclaré qu'il voulait porter un coup au régime naziste pour venger les Juifs d'Allemagne des mauvais traitements que leur inflige Hitler. Il a ajouté que ses balles auraient dû atteindre Hitler lui-même, mais qu'il a fait tout en son pouvoir pour supprimer l'agent "qui empoisonnait l'atmosphère en Suisse."

Frankfurter était venu de Berne à Davos dans l'intention expresse d'assassiner Gustloff. Il s'est présenté à son domicile, a demandé à le voir et lui a tiré cinq balles qui l'ont atteint à la tête.

Des conférences qui ont donné des résultats

PARIS — On apprend ici que les récentes conférences entre rois et hommes d'Etat ont produit trois résultats concrets: 1er l'Autriche a convenu de remettre la restauration des Habsbourgs en échange d'accords économiques envisagés avec la Yougoslavie, la Roumanie, et la Tchécoslovaquie. 2e il a été unanimement décidé que la Société des nations devrait être renforcée. 3e le roi Carol a promis de résister au mouvement nazi.

La Conférence impériale remise à l'annee 1937

LONDRES — La conférence impériale, qui devait avoir lieu durant l'été de 1936, a été remise à l'été de 1937. Ce changement a été fait à demande des Dominions, dont les premiers ministres ne désirent pas se rendre en Angleterre deux ans de suite. Les Dominions enverront leurs représentants au couronnement d'Edouard VIII et ils profiteront de l'occasion pour se réunir en conférence.

Mort du Cardinal Sincero

CITE VATICANE — Son Eminence le cardinal Louis Sincero, secrétaire du Conclave, est mort vendredi. Il était âgé de 66 ans. Le prince de l'Eglise succombe à une attaque de paralysie survenue il y a une semaine. Il avait reçu peu avant sa mort une bénédiction spéciale de Sa Sainteté le pape Pie XI.

Il était membre de plusieurs congrégations romaines, grand chancelier de l'Université Grégorienne, de l'Institut biblique et de l'Institut oriental. Il était également le protecteur auprès du Saint-Siège des Soeurs de Sainte-Anne, de Lachine (Canada), des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (Canada) et de plusieurs autres communautés religieuses de différents pays d'Europe.

La frontière belge

BRUXELLES — Ayant pris connaissance d'informations confidentielles sur le réarmement de l'Allemagne et sur l'état des moyens de défense de la Belgique, des comités parlementaires ont résolu d'appuyer le projet que le gouvernement a formé de fortifier la frontière depuis Anvers jusqu'à Arlon.

Ramsay MacDonald revient à la Chambre des Communes

LONDRES — M. Ramsay MacDonald est rentré à la Chambre des Communes comme député des universités écossaises, à la suite de sa victoire dans une élection partielle. Il a fait sa rentrée à la Chambre au milieu des applaudissements de la droite et des rires et de remarques sarcastiques de ses anciens camarades du parti travailliste.

Mort accidentelle du sculpteur Moreau-Vauthier

PARIS — Le grand sculpteur français Gabriel-Jean-Paul Moreau Vauthier vient de disparaître victime d'un accident d'automobile. Il était âgé de 65 ans. Sa carrière fut féconde et il laisse dans toute la France une oeuvre admirable.

C'est à lui que fut confiée la tâche de sculpter le monument grandiose et dépouillé qu'est la Borne du souvenir, qui, depuis une dizaine d'années se dresse sur toute la ligne du front, de la mer du Nord aux Vosges. Grâce à ce monument grandiose, quiconque visite les marches orientales de la France est ramené, de kilomètre en kilomètre, à l'évocation des morts qui sacrifièrent leur jeunesse pour la cause des Alliés.

IN THE MATTER of the Estate of Joseph Desrosiers, late of the Parish of Saint-Malo, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.
ALL CLAIMS against the above estate must be forwarded to the undersigned at Saint-Malo, Manitoba, on or before the 17th day of March 1936.
DATED at Saint-Malo, in Manitoba, this 3rd day of February A.D. 1936.
EMILIEN DESROSIERS
Executor

Les 40 immortels ne sont plus que 32

PARIS — La mort de Pierre de Nolhac réduit l'Académie française au minimum de membres présents aux séances. Si les fauteuils de Nolhac, Paul Cambon et Paul Bourget n'ont pas encore reçu de titulaires, et les élections n'auront guère lieu avant avril, cinq autres fauteuils restent vides, bien que leurs titulaires soient élus. On n'a pas encore fixé la date de réception de MM. Bellessort, Léon Bérard, Claude Farrère, Georges Duhamel et Louis Gillet, de telle sorte que les Quarante sont actuellement 32.

D'autre part, l'Académie Goncourt est indécise quant au remplaçant de Léon Hennique, tellement les candidats sont nombreux, candidats par personnes interposées puisque sont interdites les visites rituelles pour l'Académie française. Le poète provençal Léo Larguier connait une certaine faveur du fait du patronage double de Léon Daudet et de Jean Ajalbert. Mais Roland Dorgelès et ses amis préféreraient le romancier Alexandre Arnoux. L'élection, sans cesse ajournée à cause du désaccord des académiciens, n'aura lieu que le premier mercredi de mai ou de juin.

Arrestaton du fils de Léon Daudet

PARIS — La police a mis en état d'arrestation M. François Daudet, fils du célèbre journaliste et écrivain français Léon Daudet. L'arrestation a suivi l'incident du Palais de Justice au cours duquel l'ancien ministre de l'Intérieur Eugène Frot a reçu un coup de poing à la figure. M. François Daudet est un jeune homme de 20 ans.

M. Frot s'était rendu au palais de justice pour plaider pour un client. Il fut entouré et malmené par un groupe nombreux d'avocats hostiles et des royalistes militants. Ayant réussi à prendre la fuite en taxi, M. Frot alla se plaindre à la police. Il avoua aux agents qu'il n'avait pas reconnu celui qui lui a donné un coup de poing à la figure. C'est la seconde fois que M. Eugène Frot est expulsé de cette façon du palais de justice. On a porté contre M. François Daudet une accusation de voies de fait.

La fin des tramways à Paris

PARIS — Les dernières lignes de tramways de Paris sont condamnées. Elles auront complètement disparu dans trois mois.

C'est en 1931 que le conseil municipal avait décidé leur remplacement par les autobus plus rapides et moins encombrants pour la circulation. Dans le centre et les quartiers moins animés, elles ne sont déjà plus que des souvenirs.

Les jours des tramways parisiens sont donc comptés. Ils seront remplacés par de gros autobus verts à six roues. Paris sera, ce printemps, la première grande capitale du monde à être débarrassée de ces lourds véhicules qui, à notre époque, sont la cause d'invraisemblables embouteillages.

Savant canadien honoré par le gouvernement soviétique

PARIS — Le professeur Félix d'Hérelle, bactériologiste canadien, quittera bientôt Paris pour prendre la direction du nouvel Institut de biologie de Tiflis, que le gouvernement soviétique vient de baptiser du nom du savant canadien. (Tiflis est en Transcaucasie soviétique).

Ancien chef de laboratoire de l'Institut Pasteur à Paris et professeur à l'Université américaine de Yale, Félix d'Hérelle est le découvreur du bactériophage, cet infiniment petit microbe qui est un adjuvant merveilleux de la lutte de l'homme contre les agents pathogènes qu'il détruit rapidement.

NICE, France — L'acteur français Charles Le Bargy, l'un des plus célèbres acteurs de son temps et qui fit les délices de plusieurs générations de fervents du théâtre, est décédé à l'âge de 78 ans.

WASHINGTON — Le ministère de la justice de Washington a repoussé la requête des autorités de l'Etat du New-Jersey demandant au ministère de se saisir de l'affaire Hauptmann.

Le Rapport de la Sun Life indique clairement que la situation générale s'améliore

MONTREAL—Le soixante-cinquième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, que le président et directeur général de la Compagnie, M. Arthur B. Wood, vient de rendre public, indique clairement que la situation générale s'améliore. Ce rapport atteste la solidité et la stabilité de l'assurance-vie, institution qui repose sur la libre association de ses membres et que, depuis des générations, rien n'a pu ébranler.

On a toujours considéré les rapports annuels des compagnies d'assurance-vie comme le baromètre de l'activité économique des pays dans lesquels ces compagnies font des affaires. Ces rapports, qui ont été des guides sûrs, pendant les années de la crise, traduisent depuis 1933 une amélioration marquée de la situation économique.

L'état financier de la Sun Life, à la fin de l'année 1935, révèle une nouvelle amélioration, tout comme le rapport de l'année 1934 révélait une amélioration par rapport à celui de 1933, l'année au cours de laquelle la crise traversa sa période d'activité.

L'actif de la Sun Life Assurance Company of Canada atteint à la fin de l'année 1935 un sommet qu'il n'avait pas encore touché. Il s'est élevé pendant l'année de quarante et un millions de dollars; il dépasse maintenant sept cent millions de dollars.

Le montant des obligations détenues par la Compagnie est passé de cent soixante-deux millions de dollars à deux cent dix-huit millions de dollars; il représente maintenant plus de trente pour cent de l'actif. Les bénéfices réalisés par la Compagnie à la vente ou à l'occasion du rachat de titres dépassent pour l'année 1935 les cinq millions de dollars. Le montant de l'encaisse s'élève à près de vingt et un millions de dollars. Au cours de l'année 1935, les remboursements d'emprunts sur polices ont pris un essor très marqué, ce qui indique clairement que la situation générale s'améliore. Ces remboursements ont été plus élevés que ceux de n'importe quelle année antérieure; ils ont dépassé de vingt-quatre pour cent ceux de 1934. Le revenu provenant des placements marque une avance notable sur celui de 1934, tandis que, d'un autre côté, les frais d'administration ont de nouveau diminué. Sous quelque angle qu'on considère le rapport de la Sun Life, on constate qu'il est excellent et qu'il offre des motifs d'encouragement pour l'avenir.

Au cours de l'assemblée annuelle, on a parlé d'une autre indication précise de l'amélioration des affaires et de la diminution du chômage, indication fournie par l'augmentation du montant de l'assurance de groupe en vigueur. Cette assurance s'adresse tout particulièrement aux entreprises commerciales et industrielles. Au cours de l'année 1935, le montant de l'assurance de groupe en vigueur a augmenté de vingt-trois pour cent.

Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Compagnie a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cent soixante-huit millions de dollars; pendant la seule année 1935, elle leur a versé plus de quatre-vingt millions de dollars.

Le président a surtout appuyé sur l'état financier impressionnant présenté par sa Compagnie, mais il a parlé incidemment de l'"importance" de l'assurance-vie, qui est devenue une institution de premier plan, susceptible d'être classée parmi les institutions qu'on appelle malicieusement "les puissances financières." L'assurance-vie, a-t-il dit, est fière de son importance, car le fait qu'elle est colossale permet à des millions de personnes de tirer profit de la plus grande entreprise de coopération qu'ait connue l'humanité, entreprise que rien, depuis des générations, n'a pu ébranler. Les capitaux d'assurance-vie sont constitués par l'accumulation de petits montants, que les compagnies administrent à titre de fiduciaires, pour le compte de leurs assurés, avec une efficacité à laquelle les assurés eux-mêmes seraient incapables d'atteindre individuellement.

En parlant de la situation générale constatée dans les pays où la Sun Life fait des affaires et des perspectives qu'on entrevoit pour 1936 au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les trois pays où la Compagnie fait le plus d'affaires, M. Wood a déclaré que le monde se tire lentement mais sûrement de l'impasse dans laquelle la crise l'avait plongé et que, bien qu'on puisse s'attendre, à cause des surprises que l'avenir nous réserve, à constater encore des reculs de temps à autre, il importe de tenir compte du fait que tous les indices qui annoncent généralement une amélioration des affaires indiquent clairement que les facteurs les plus importants de l'activité économique contribuent peu à peu à favoriser la reprise et qu'à l'heure actuelle le Canada et les Etats-Unis s'acheminent graduellement vers une situation normale.

Homme d'affaires en vue d'Ottawa devenu curé de l'Ontario

Il y a dix ans, M. William-G. Edge était un homme d'affaires en vue de la capitale. Entrepreneur-plombier, il quitta son commerce pour entrer au collège des Jésuites à Saint-Boniface, pour terminer ses études. Ensuite il se rendit en Chine où il demeura quelque temps, puis visita Rome et demeura quatre années en Angleterre.

Pendant toute cette période, M. Edge avait terminé ses études classiques et théologiques. Pendant qu'il était en Chine, il fut ordonné prêtre par S. Exc. Mgr Hemminghause. Il est maintenant attaché au diocèse du Sault-Sainte-Marie.

Mort de M. l'abbé Arthur Gouin

QUEBEC — L'abbé Arthur Gouin, frère de feu sir Lomer Gouin et oncle de M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, est mort. Il était âgé de 81 ans. A sa retraite depuis 1932, l'abbé Arthur demeurait avec son frère jumeau, l'abbé Charles Gouin. Tous deux avaient été ordonnés prêtres le même jour en 1882. Pendant 45 ans, ils ont exercé ensemble le saint ministère.

Lors de leur retraite en 1932, ils allèrent habiter la maison familiale de Grondines.

JOLIETTE, P.Q. — M. l'abbé Eugène Martin, économe, bibliothécaire et archiviste à l'évêché, et fondateur de la Société historique de Joliette, est mort d'une angine, à l'hôpital Saint-Eusèbe, après quelques jours de maladie.

MONTREAL — On annonce que pour la première fois depuis la Grande guerre un navire de guerre allemand s'amarrera dans le port de Montréal au mois de mai prochain. Le vaisseau, l'Emden, est un navire-école.

NEW-YORK — Des milliers de modistes, rassemblées au carré Madison, se sont déclarées en faveur d'une grève qui paralysera les activités sur le continent pour la saison de Pâques.

SAINT-BONIFACE

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B.—1: La réunion des Novices aura lieu le 3e mercredi du mois, 19 février. On s'attend à un bon nombre.

2: Mlle Rosalina Gay a bien voulu accepter l'office de bibliothécaire. A partir du mois de mars, elle sera à son poste une demi-heure avant l'ouverture de la réunion, deux fois par mois, pour prêter ou échanger des livres. Pour 50 sous par an, c'est-à-dire 4 sous par mois, on pourra lire des livres toute l'année. Cet argent servira à acheter d'autres livres franciscains ou faire relier ceux qui ne sont que brochés.

3: En l'honneur de S. S. Pie XI, Tertiaire depuis plus de 60 ans, dont l'Election et le Couronnement ont leur anniversaire les 6 et 12 février, et en vue de la vêture du mois d'avril, on a parlé, à la réunion mensuelle, du zèle que les Tertiaires doivent avoir pour propager leur Ordre. La salle était remplie, bien que, à cause du froid et de la grippe, les présences fussent relativement clairsemées.

On leur a dit que la fin que s'est proposée St François et que se propose l'Eglise dans l'institution et la propagation du T.-O., est de promouvoir dans la société la sainteté à laquelle tous nous sommes appelés. Si tous les chrétiens observaient bien les Commandements, il n'y aurait pas de nécessité de recourir à ce genre de vie; on vivrait d'après l'Evangile et on s'inspirerait de son esprit. Mais à cause de la faiblesse humaine, la foi et les moeurs se relâchent. St François a compris qu'il fallait une Règle conforme à l'Evangile et aux pratiques des Saints; il la montra en disant: "Je veux vous conduire tous en Paradis!" Nous savons par l'histoire qu'il a réussi et que le T.-O. a donné à l'Evangile, outre les millions de Saints non-canonisés, 105 saints et bienheureux, une foule de martyrs et une centaine dont la cause est introduite en cour de Rome. Est-il étonnant alors que les Papes proclament bien haut que le Tiers-Ordre est une école de sainteté? S'il fallait puiser dans les 150 Encycliques d'une trentaine de Papes et dans les nombreuses lettres pastorales des évêques qui recommandent le Tiers-Ordre, plusieurs jours ne suffiraient pas à la besogne. La conclusion, c'est que le Tiers-Ordre est un excellent moyen de sauver les âmes et de glorifier Dieu.

"Que votre règne arrive!" Qu'est-ce à dire? sinon que la propagation du Tiers-Ordre doit passer au premier rang des préoccupations d'un coeur aimant. Je vous prie, chers Tertiaires, de noter et bien graver dans vos coeurs que le zèle n'est pas une vertu réservée au clergé. Non, non; vous êtes l'élite de la chrétienté, vous devez être le bras droit du prêtre. Vous devez imiter Saint François; vous devez être des apôtres. "Qui non zelat, non amat: qui n'a pas de zèle, n'a pas d'amour" (St Aug.). Oh! quand on voit ce que les semeurs d'ivraie mettent en oeuvre pour séduire les âmes, est-ce que les semeurs de bon grain ne feront donc rien pour les sauver? Est-ce qu'ils vont dire les bras croisés: "Cela ne me regarde pas; je n'ai pas d'influence; je ne suis pas qualifié; d'autres s'en retireront mieux que moi?" On a répondu à ce langage des lâches, à la réunion. Si tout le monde parlait comme cela, rien ne se ferait nulle part. Nous sommes tous membres de l'Eglise Militante, non de l'église dormante. En faisant profession, vous vous êtes engagés à combattre les ennemis de Jésus-Christ et des âmes qu'il a sauvées; entrainez-les donc sous la Règle de St François dans le Tiers-Ordre. C'était le voeu de Léon XIII: "Propageons-le; propageons-le; il faut qu'il se chiffre par millions! Que tous y entrent!"

Chers Tertiaires, propagez-le donc par tous les moyens. C'est votre devoir. Par la parole simple, sincère, discrète, à propos; mais à propos de bien des choses: assemblée, fête, décès, articles de revue, conversion, ou même chute, mondanité, apostasie. Si chaque Tertiaire se faisait recruter par la parole, on verrait le nombre des Tertiaires doubler et tripler en peu d'années. Mais avec et avant la parole, le bon exemple, exemple de la vraie dévotion, du sacrifice, de la vraie vertu, du pardon, etc.

Alors le voeu de Benoit XV se réalisera: qu'en chaque ville, chaque village, le Tiers-Ordre compte désormais un groupe suffisant de membres actifs... Pourquoi même les diverses associations catholiques qui se multiplient partout, associations de jeunesse, ouvrières, féminines, ne s'affilieraient-elles pas au Tiers-Ordre, afin de continuer à travailler à la gloire de Jésus-Christ et au triomphe de l'Eglise avec le même zèle que St François pour la paix et la charité?"

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 12 FEVRIER 1936 — NUMERO 43

La joie, l'humeur dépendent que j'aime à lire avec elle, ce est ... de l'amour et de l'amitié, deux ... liées.

Mme de Sévigné.

LA LIBERTÉ

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.

Henri BOURASSA.

Vingt ans après

1890 et 1916

Nous avons rappelé sommairement les faits et les dates qui se rapportent à la naissance de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, il y a vingt ans et bientôt. L'événement mérite bien qu'on y revienne encore pour en dégager les divers aspects et en recueillir quelques leçons.

La vague de fanatisme qui déferla sur la province du Manitoba en 1916 et réussit à faire table rase de toutes les matières françaises au programme d'études des écoles primaires, ressemble par beaucoup de points à la grande agitation de 1890, qui eut de si violentes répercussions à travers le pays. On a pu dire, très justement qu'elle en fut la conséquence logique.

C'est toujours aux époques les plus troublées de notre histoire que le sentiment anti-français, dans l'Ouest comme dans l'Est, a fait explosion. En 1890, il avait trouvé un aliment dans les haines de races soulevées à la suite de la malheureuse affaire Riel en Saskatchewan; en 1916, il eut pour prétexte le zèle, insuffisant montré par la province de Québec dans la participation du Canada à la grande guerre. Dans les deux cas, il se leva des apôtres enflammés qui démontrèrent au peuple que les intérêts britanniques exigeaient impérieusement la suppression des écoles séparées et la disparition du français.

Certains rapprochements de tactique électorale sont curieux à évoquer. Joseph Martin, bras droit de Greenway en 1890, avait donné sa parole deux années auparavant, au nom du parti libéral, de ne jamais porter atteinte ni à la langue ni aux institutions des catholiques français. M. Norris, qui devait étrangler l'enseignement bilingue en 1916, avait garanti à ses partisans, en 1914, le maintien intégral du règlement Laurier-Greenway.

* * *

On s'en était pris d'abord à l'enseignement confessionnel. Le système des écoles séparées, aboli d'un trait de plume, avait fait place à un système d'écoles dites nationales ou neutres. [illegible]

[illegible]

Donatien FREMONT.

La Semaine d'Études Missionnaires à Québec

[illegible]

PARLONS DE L'ETHIOPIE

Qu'est-ce que l'Éthiopie? — Que faut-il penser des Éthiopiens? — La religion éthiopienne — Que vaut l'armée abyssine?

[illegible]

Dr Carlos d'ESCHEVANNES

—Les Missions Franciscaines.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

"Birth Control" au Manitoba

Northwest Review (Winnipeg).

[illegible]

L'ENCYCLIQUE SUR LE SACERDOCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique du sacerdoce catholique.

Pie XI Pape

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique

[illegible]

(A suivre en page 8)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dimanche soir, à sept heures et quart, a eu lieu une réunion des Enfants de Marie sous la présidence de M. l'abbé L. Blais.

• • •

On a recommandé aux prières dimanche dernier l'âme de Soeur Jeanne des RR. SS. de Saint-Joseph, de Crookston, décédée à Crookston. La défunte était la fille de M. Edouard Lanctot, de notre ville, et la soeur de M. J.-B. Lanctot, autrefois de Saint-Boniface et maintenant à Montréal. Nos sympathies.

On a également recommandé aux prières l'âme de M. Télesphore Aubert, frère de M. Albert Aubert, de Saint-Boniface, décédé à Edmonton. Nos sympathies.

Assemblée des contribuables

Cette assemblée eut lieu jeudi dernier, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. A.-J.-H. Dubuc. MM. les échevins Hébert et Van Belleghem étaient présents et donnèrent un bon aperçu des activités du conseil durant l'année 1935; ils répondirent avec satisfaction aux questions qui leurs furent posées.

L'assemblée exprima le voeu que, vu le peu de pouvoir financier des contribuables, le taux des taxes pour 1936 soit maintenu au plus bas et même avec une diminution, rien dans la reprise des affaires ne justifiant une augmentation.

Pour la Jeunesse catholique de Saint-Boniface

L'on présentera à l'Institut Collégial Provencher, lundi prochain, le 17 février, à 8 h. 15 du soir, un cinéma intitulé "Le secret de la confession". On dit beaucoup de bien de cette représentation. L'entrée a été fixée au modique prix de 15 sous. On compte sur l'encouragement de notre population. Il y aura plusieurs autres attractions.

Billets en vente chez M. A. Huot, tailleur, et à l'épicerie Montagnon.

Jour de l'Association d'Education

Liste supplémentaire pour Saint-Boniface

Alex. Bernier, $3.00; S.-A. Nault, $2.00; Académie Saint-Joseph (Sou de l'Ecolier), $5.00.

Amicale Marie-Rose

A 8 h. 45, jeudi le 13 février, il y aura à l'Académie Saint-Joseph une causerie par le R. P. Faure, S.J.

L'on ne se fatigue jamais d'écouter le R. P. Faure qui sait si bien choisir son sujet et le traiter avec méthode et pittoresque.

Une cordiale invitation est donc adressée à toutes les dames et demoiselles à passer une soirée agréable et inspiratrice.

Madeleine PAINCHAUD,
secrétaire.

Décès de M. Joseph Bélanger

M. Joseph-Pierre Bélanger, citoyen bien connu de Saint-Boniface, est décédé à sa résidence, 678, rue Saint-Joseph, la semaine dernière. Le défunt avait 69 ans. Il était né à Saint-Ours, P.Q., et était venu au Manitoba il y a de nombreuses années. M. Bélanger a été père d'une famille très nombreuse, peut-être la plus nombreuse de Saint-Boniface,— une famille de 26 enfants.

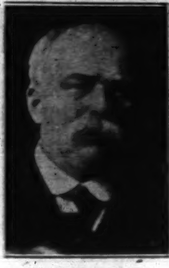
La mort est venue chercher M. Bélanger après de longues semaines de maladie. Il a vu venir son heure dernière dans des sentiments de complète résignation et d'abandon à Dieu.

Le défunt était le frère de M. l'abbé Bélanger, curé de Rainy River, à qui nous offrons nos sincères sympathies. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et onze enfants: six garçons et cinq filles. Rév. Soeur St-Euphrosine, supérieur des Soeurs de la Sainte-Famille à l'archevêché, et Rév. Soeur St-Marcien, au Juniorat; aussi Mme Yvonne Marion, de Saint-Boniface et Mlles Georgeline et Thérèse, encore à la maison. Les garçons sont: MM. Dolar Cyprien, de Saint-Boniface; Arthur de Saint-James, et Joseph, Marcien et Maurice, tous trois demeurant avec leur mère.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. L'abbé Lévêque a chanté le service, assisté de MM. les abbés Picton et Blais.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Décédé



M. J.-P. Bélanger,
dont les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale.

Cercle Sainte-Elisabeth

On nous prie d'appuyer fortement sur l'importance du thé de charité qui sera donné sous les auspices et au profit du Cercle Sainte-Elisabeth, à la jolie résidence de Mme Joseph Bernier, 265, ave. Provencher, mardi le 18 courant, de 3 h. 30 à 6 h.

Nos finances sont dans un état piteux, et il faut à tout prix que nos protégés ne s'en aperçoivent pas trop. Aidez-nous à leur venir en aide. Emmenez vos amis, et les amis de vos amis. Remarquez que le mot amis est au masculin. Donc, mesdames et messieurs, vous êtes cordialement invités à ce rendez-vous de mardi prochain le 18 février.

LA SECRETAIRE

Cercle d'étude Marie-Rose

Mercredi, le 19 février, la réunion des membres du Cercle d'Etudes Marie-Rose, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, sera présidée par Mlle Simone Huot.

La plus cordiale bienvenue aux dames et aux demoiselles intéressées aux questions morales et intellectuelles.

Club de raquettes "Le Voyageur"

Malgré le froid intense, le Club "Le Voyageur" fut bien représenté à la sortie en raquettes du Club Holly, mercredi dernier. La marche dans les alentours du parc Assiniboine fut des plus appréciée, ainsi que le bon goûter qui nous fut servi au Memorial Hall. M. Jean Constant, au nom du Club "Le Voyageur", en termes choisis, remercia nos hôtes. Les "Hollies" firent l'initiation de nos jeunes membres, et réussirent bien dans leur tâche! Le retour en tramways se fit parmi les chants variés des Club "Holly" et "Le Voyageur."

N'oubliez pas la sortie de ce soir.

J.-A. PAINCHAUD,
Secrétaire

PETITES NOTES

Afin d'éviter tout malentendu, le comité d'organisation du carnaval de Letellier déclare que malgré l'omission de son nom la semaine dernière, Mme David-D. Parent est candidate pour ce carnaval.

• • •

M. le magistrat Henri Lacerte est revenu samedi d'un voyage d'un mois à Montréal et autres villes de l'Est.

• • •

Mme L.-P. Roy a reçu au bridge samedi en l'honneur de Mme J.-D. Noël, d'Edmonton.

• • •

Mme Henri Lacerte a reçu à l'heure du thé, le 4 février, en l'honneur de Mme J.-D. Noël, d'Edmonton.

• • •

Jeudi matin, à 9 h., a été célébré à la cathédrale de Saint-Boniface le mariage de Mlle Noëlla Morier, fille de M. et Mme Oscar Morier, de St-Vital, et de M. Ernest Pelissier, fils de Mme H. Pelissier, et de feu M. Pelissier, de Winnipeg. M. l'abbé Wood officiait. Mme Louise Thibault, tante du marié, tenait l'orgue. Mme Alice-Thibault-Williams a chanté. M. Clelio Ritagliati accompagnait comme violoniste.

A la suite de la cérémonie nuptiale, une réception intime a eu lieu à l'hôtel Marlborough.

M. et Mme Pelissier résideront à Winnipeg.

LE "CANADIEN" EST CHAMPION DES "PEE-WEES"

(Par Edouard Fry)

Le "Canadien" a confirmé de façon éclatante son ascension dans le royaume des champions de hockey. . . Le sort en était jeté. . . Les dieux du sport avaient désigné les "Habitants" comme gagnants du trophée Coutu, emblème de la suprématie du hockey Pee-Wee. . . Seulement une intervention providentielle aurait pu changer l'allure des choses. . . Semblable au grand club des "Canadiens" de Montréal qui surprend à tout bout de champ les sportifs, les Pee-Wee Canadiens avaient réservé d'agréables surprises pour vendredi soir. . . Le temps était venu pour le "Canadien" de disposer de tous ses atouts. . . Les petits "Habitants", mieux connus sous le nom de "Flying Frenchmen" ont été fidèles dans leur interprétation du club qu'ils imitaient. . . Robinson s'est montré avec avantage comme le "Joliat" des Canadiens, étourdissant la foule avec ses zig-zags et sa clairvoyance à la ligne bleue. . . Les petits Pee-Wees Canadiens ont fait appel à la tradition. . . Les "Habitants" étaient d'dans. . . Les montées individuelles de Jules Lemay (Conacher) auraient été plus efficaces s'il en avait fait bénéficier ses co-équipiers. . . Desmarais, "Bad man" des Pee-Wee Toronto Maple Leafs, était excellent dans le rôle de Red Horner de la Ligue Nationale, reconnu pour ses fréquentes visites au "penalty box". . . Combien plus de fois les obus des Toronto auraient dû trouver le fond du filet. . . Mais Maher (Wilf Cude) était là. . .

• • •

Ces petits bouts d'hommes qui manipulent la rondelle comme les maîtres dont ils portent les noms, ont rempli l'Amphithéâtre d'une autre assistance-record. Depuis quelques années l'assistance aux joutes de hockey a beaucoup fléchi chez nous. Les clubs Junior et Senior rivalisent d'ardeur dans des spectacles enlevants, mais auxquels les assistances sont vraiment piteuses. Situation lamentable qui fait le désespoir des promoteurs de ce sport national, alors que la moyenne d'assistance aux joutes finales pour le championnat des trophées Abbot et Memorial est inférieure à celle de trois parties de hockey Pee-Wee. C'est dire la popularité de ces professionnels en herbe!

La joute de vendredi soir fut le plus beau spectacle auquel j'ai assisté dans ma carrière d'amateur de hockey. L'avalanche de points qu'ont accumulés les Canadiens dès le début de la partie a complètement bouleversé les connaisseurs qui ne prévoyaient autre chose qu'une victoire décisive pour les Toronto. En effet, jusqu'à vendredi dernier personne n'aurait songé à contester la supériorité des Toronto. La rondelle venait d'être mise en jeu, que les Canadiens déclanchèrent une foudroyante attaque sur l'ennemi. Leur jeu systématique mit la débandade dans les rangs des Toronto qui demeurèrent impuissants jusqu'à la fin de la deuxième période. La foule, ébahie par cette brusque ouverture des hostilités, perdit quelques instants le fil de la partie pour se laisser soulever par les montées sensationnelles de Billy Robinson (Joliat), Edouard Suarez (Lépine), et Lucien Chénier (Gagnon), et le superbe jeu d'Edouard Leclair (Buswell) qui bloqua solidement les descentes de Jules Lemay (Conacher). Comment le jeune Maher (Cude), dans les buts des Canadiens, réussit à déjouer les tactiques indescriptibles de Lemay reste encore un mystère. Maher se distingua par ses arrêts sensationnels et contribua largement à la victoire des Canadiens. Le Canadien s'assura la victoire dès la première période en amassant un total de 5 points contre 1 des Toronto, qui à la suite de Conacher ont travaillé vaillamment à reprendre le terrain perdu. L'avance considérable des Canadiens fouetta l'ardeur des Leafs et ils attaquèrent dangereusement à la troisième période. Lemay fut l'as des Toronto. Ses superbes montées à travers le Canadien soulevèrent les applaudissements frénétiques de la foule, qui aurait aimer voir le Toronto enregistrer d'autres points. Mais les Habitants ne songèrent nullement à se montrer sympathiques et donnèrent continuellement du fil à retordre aux Maple Leafs.

Le clou de la soirée fut le lancer de punition du jeune Leclair, accordé lorsqu'un Canadien fut accroché par le bâton de Normandeau (Thoms). La rondelle siffla comme une flèche dans le haut du filet des Toronto, ne donnant aucune chance à Hainsworth (Ste-Marie).

La joute se termina par le résultat de 8 à 4.

Institut Collégial St-Joseph

Tableau d'honneur de janvier

GRADE 12 — Léa Dussault, Thérèse Rhéaume, Fernande Bruyère, Marie-Marthe Bruyère, Maria Préfontaine, Jeanne Croteau, Florence Vanderbeek.

GRADE 11—Yvette Croteau, Pauline Simon, Sadie McFetridge, Jeanne Chavanne, Annette Dumont, Bernadette Lanthier, Patricia Desjardins, Thérèse Jalbert, Theresa McDonnell.

GRADE 10 — Yvette Descoteaux, Marcelle Masserey, Myra Symes, Marie Perron, Rhéa Boucher, Maxime Burgoyne, Odile Desautels, Marie-Paule Aubert.

GRADE IX (20) — Yvette Audet, Françoise Trudeau, Sylvia Moscovitch, Marguerite Masson, Annette Boisselle.

GRADE IX (19) — Fabiola Desrosiers, Margaret Decloux, Marguerite Prud'homme, Rita Bouvier, Rita Toupin, Cécile Dussault, Lina Gaudette.

Cours commercial, 2e année—Martha Stove, Geneviève Buote, Annie Susick, Angèle André, Helen Blahnik, Gertrude Van Bieu.

Cours commercial, 1ère année—Margaret Kreitz, Pauline Spénard, Cécile Doutre, Georgeline Gagnon, Louise Rocan, Edith Péreux, Dora Laferrière, Hélène Blais, Jeanne Bérubé, Lois Roche.

GRADE VIII (17) — Blanche Asselin, Alice Plante, Margaret Leeson, Shirley Benoit.

GRADE VIII (16) — Noëlla Raymond, Eveline Bouchard, Hélène Chaput, Rita Muller, Albertine Guigné, Rita Sabourin, Irène Poitras.

GRADE VII (14)—Rita O'Connor, Irène Conrad, Ida Barnabé.

GRADE VI (12) — Denise Normandeau, Adèle Mousseau, Eva Grandmont, Lucile Brodeur, Ruby Anderson, Olga Susick, Stephania Yalowega.

GRADE VI (13) — Blanche Aubert, Mary Morez, Georgette Stubbe.

GRADE VI (6) — Yvette Fourneaux, Yvette Pelletier, Yvonne Mercier, Noëlline Gagnon, Joy Kelfoyle, Caroline Reichardt, Eva Lamarche.

GRADE V (a) — Stella Bouvier et Delphine Vynerman, Thérèse Pambrun, Lucile Boily.

GRADE V (b) — Mariette Sicotte, Thérèse Menu, Marcelle Senez, Olive Yager, Jean Anderson.

GRADE IV (7) — Eva Barnabé, Olive Martel, Laurence Arpin.

GRADE IV (5) — Alice Plamondon, Lucile Rheault, Dora Hébert.

GRADE IV (3p.) Maria Declerq, Lydia Baumann, Lillian Saunders.

GRADE III (4) — Jeanne-Mance Sicotte, Suzanne Fournier, Maureen McKay.

GRADE III (3) — Thérèse Mondor, Bernadette Ste-Marie, Jeannette Asselin.

GRADE III (3p.) — Joyce Norman, Mildred Drummond.

GRADE II (2) — Claire Bouvier, Pauline Lavery, Bernice Bransfield.

GRADE II (2P.) (b) — Monique Deniset, Lorraine Audet, Ghislaine Lacerte, Vivian Benoit. (a) Thérèse Raiche, Hazel Armitage, Madeleine Raimbault. (c) Mabel Decrane, Eveline Mager.

GRADE (4P.)—Claire Audet, Lucile Dubreuil, Pauline Vian, Lucile St-Onge.

GRADE (1P.) — Mathilda Mingo, Dolores Vauriot, Florence Roy, Aline Blain, Theresa Mager, Isla Giles, Betty McDonald.

Cours préparatoire — Irène Boikalaryk, Aline Desrosiers, Rose Thorimbert.

Révérende Mère Sainte-Laure

Le "Droit" nous apporte des détails biographiques sur la Révérende Mère Sainte-Laure, des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, soeur de M. Pierre-G. de Gagné, de notre ville, décédée à la maison mère le 1er février, à 72 ans.

La regrettée défunte, née Maria de Gagné était originaire du Saguenay. Jeune encore, elle vint demeurer aux Trois-Rivières et fit ses études chez les Ursulines de cette ville. Dès l'âge de vingt ans, le 2 octobre 1883, elle entrait au Noviciat des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, y faisait profession le 18 juillet 1886 pour se dévouer à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles.

La jeunesse de nos couvents et de nos écoles fut l'objet de sa sollicitude dans les missions de Buckingham, de Buffalo, de Ville-Marie, de la Pointe-du-Lac, et d'Embrun. Après avoir été Supérieure à Mattawa, à Sudbury, au pensionnat N.-D. du Sacré-Coeur d'Ottawa, à Wrightville, à Lowell, le Chapitre de sa Communauté la nommait en 1933, Conseillère générale, fonction qu'elle exerça jusqu'à ses derniers jours.

Le service

Le service a eu lieu en la chapelle de l'Institution. Le R. P. Od. Voyer, O.M.I., chapelain de la Communauté, fit la levée du corps. Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, assistait au trône, accompagné du R. P. G. Marchand, recteur de l'Université, et de M. l'abbé E. Secours. Le célébrant était Mgr J.-H. Chartrand, V.G., assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé R. Bergeron et du R. P. P. Sheffer, O.M.I. Le R. P. G. Verreau, O.M.I., et M. le curé C. Landry, de Bourget, ont célébré la messe aux autels latéraux.

Au choeur, on remarquait encore Mgr J. Charbonneau, V.G., les RR. PP. R. Lamoureux, O.M.I., R. Mailloux, O.P., A. Morissette, O.M.I., MM. les abbés C. Glaude, I. Godin, W. Sauvé.

Parmi les parents de la défunte, on voyait: deux soeurs, Mme Laure-D.-G. Lajoie, de Montréal, et Mme Frs Paquin de Louiseville; deux nièces, Mlle M.-Blanche Béland, des Trois-Rivières, M. le député de Kenora et Mme McKinnon, d'Ottawa.

QUEBEC — Mgr Samuel Langis, vicaire général du diocèse de Rimouski, est mort des suites d'une attaque de paralysie. Il était âgé de 55 ans.

LYON — Selon le sénateur Marcel Cachin, directeur du journal communiste l'Humanité, de Paris, il y a présentement en France 100,000 communistes.

Page Féminine

INTIMITÉ

Nous sommes tous les deux dans le salon coquet
Où flotte une senteur de chypre et de muguet.
Le grand lustre répand sa douce clarté rose.
J'ai revêtu, ce soir, ma robe aux plis soyeux,
Vous, un veston douillet que vous serrez frileux;
C'est vrai qu'il neige un peu, mais la porte est bien close.

Dans l'âtre, un feu de bois rayonne sa chaleur,
Et vous appréciez la quiète douceur
Qui, petit à petit, lentement nous pénètre.
Assis dans un fauteuil, vous lisez en fumant;
Moi, sur un tabouret, je tricote, écoutant
Les coups rageurs du vent qui tape à la fenêtre.

Vous êtes près de moi, je suis auprès de vous;
C'est tout ce qu'il nous faut pour être heureux chez nous
J'aime voir le brouillard qui, de vos cigarettes,
En nuage bleuté monte vers le plafond,
Et sentir l'âcre odeur de votre tabac blond
Se mêler au parfum de quelques violettes.

Parfois vous me contez des récits amusants,
Dont longtemps nous rions, ainsi que des enfants;
Ou bien nous écoutons la grave mélodie
De chansons d'autrefois, puis des valses d'amour
Dont les airs différents nous charment tour à tour.
Nous nous laissons bercer par ces flots d'harmonie

Qui réveillent souvent l'écho d'un souvenir.
Dehors, le vent poursuit son douloureux soupir
Et frappe sans relâche à la fenêtre close.
La flamme autour du bois danse un ballet joyeux.
Assis près du foyer, qu'on est bien tous les deux
Sous la pâle clarté tombant du lustre rose.

MARJOLAINE

UN PETIT OISEAU M'A DIT...

[illegible]



Joyeuse Fête

[illegible]

LE SOMMEIL DU JUSTE

[illegible]

RECETTES

[illegible]

Eruption inesthétique

[illegible]

Le Coin des Jeunes

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

[illegible]

La Saint-Antoine

Oh! la fête de notre Révérend Père Curé ne fut pas si gaie que les années passées! Nous n'avons pas pu lui faire une séance à cause de la maladie qui le retient depuis un an dans son presbytère. Mais nous avons été le voir à l'occasion de la St-Antoine.

Nous lui avons donné un beau bouquet spirituel. Raymonde Labossière, de la petite classe, lui a présenté ce bouquet. Bernard Martel lui a offert quatre douzaines de belles cartes postales-photographies. Géraldine Jubinville lui donna un bouquet de magnifiques chrysanthèmes et quelques petites filles lui récitèrent de beaux compliments.

Le Rév. Père a très apprécié ces paroles du coeur de ses enfants. Il a vu que nous ne l'avions pas oublié. Cette année c'est la première fois depuis 30 ans que nous ne lui avons pas fait de soirée joyeuse. Il a dit qu'il ne nous oubliait pas dans ses prières. Il pense à chacun de nous, il suit à toutes les épreuves de ses chers paroissiens. Il prie pour tous. Il nous distribua des bonbons, des images, de bonnes paroles et nous donna une demi-journée de congé pour sa fête patronale.

Nous lui souhaitons de revenir à la santé et de vivre aussi longtemps que saint Antoine, ermite, qui devint centenaire.

Jeanne LABOSSIERE
Grade VIII, St-Léon, Man.

x x x

Ste-Rose-du-Lac,
le 15 janvier 1936.

Chère Mère-Grand,

Les fêtes de Noël et du nouvel an ont été bien belles cette année. [illegible]

[illegible]

... bien beau. La crèche était toute illuminée avec des petites lumières électriques; c'est bien facile maintenant que nous avons l'électricité.

Mon frère a joué une belle marche en entrant et en sortant. Nous avons préparé un arbre de Noël chez nous avant de partir et le lendemain mes frères et mes soeurs sont venus avec leurs enfants et nous avons eu beaucoup de plaisir.

Votre petite-fille
Marie-Ange BEAUDIN

x x x

La Salle, Man.,
le 21 janvier 1936

Chère Mère-Grand,

Un petit garçon de plus pour le "Coin"! J'ai huit ans et je suis dans le grade II. J'ai sept soeurs et cinq frères.

Ma soeur Gisèle est bien malade et ça lui fait de la peine de manquer la classe. Ma petite soeur Pauline ne marche pas et elle est un peu malade elle aussi. Je vais prier le petit Jésus de les guérir. Moi la grippe a passé à côté de moi. J'en suis content parce que j'aime mieux aller à l'école que d'être malade. C'est bon pour les filles ça d'être malade.

Nous avons beaucoup de neige dans la campagne et je glisse souvent avec mon petit frère Allain.

Votre petit garçon
Lucien CORMIER

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-PIERRE-JOLYS

La Chambre de Commerce de St-Pierre a eu son banquet d'inauguration samedi le premier février.

A sept heures du soir, MM. les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce, accompagnés de leurs hôtes, faisaient leur entrée dans la salle du banquet, à l'étage supérieur de la salle municipale.

Durant le banquet, préparé d'une façon irréprochable par notre sympathique hôtelier, M. J.-A. Caron, et servi par des dames et des demoiselles de la paroisse, on chanta de vieilles chansons canadiennes et des chants populaires anglais.

Après le repas, M. Joseph Langelier, président, invita MM. Jules Couture, maire de la Municipalité de Salaberry, et J. Hunter, maire de la municipalité de Franklin, à ouvrir la série des discours. M. Jules Couture exposa d'une façon non équivoque à MM. les ministres et à nos nombreux invités les projets de la nouvelle Chambre de Commerce, dont le premier objectif est d'obtenir des gouvernements un "Highway", qui réunira le Chemin Piney, en passant par St-Pierre et St-Malo, au chemin projeté Morden-Sprague près de Greenridge, et qui sera nommé le "Chemin Edouard VIII". Le chemin projeté était indiqué d'une manière frappante sur une magnifique carte de 8 pieds carrés faite à échelle, travail artistique de MM. J. Lafrance et Léon Savoie, représentant tout le district intéressé et démontrant d'une façon incontestable l'utilité de l'artère projetée.

Chacun des quinze orateurs approuva hautement le projet. La région qui serait desservie par le nouveau chemin, quoiqu'une des plus vieilles du Manitoba, est tout particulièrement dénuée de bons chemins. On a fait des chemins, comme on l'a dit, autour des tas de fumier du Manitoba et on n'en a pas fait dans le jardin, la partie la plus fertile et celle qui a accueilli les pionniers de la première heure. Ce chemin serait un débouché au marché de la métropole, Winnipeg, pour 27 villages et une population de plus de 12,000 âmes. Les travaux pour faire ce chemin fourniraient du travail pour un grand nombre de gens du district et de toute la province.

Et si l'on décidait de rendre le chemin à Emerson, cela accommoderait fort MM. les touristes qui, en passant sur le chemin "Edouard VIII," se rendraient à Winnipeg en moins de temps et visiteraient une région des plus fertiles et des plus anciennes du Manitoba. Le chemin coûterait au plus $75,000, donnerait du travail à plus de gens, accommoderait mieux la population et coûterait moins cher qu'un pont reliant les deux parties du chemin Morden-Sprague.

M. l'abbé Benoît, curé de Saint-Malo, se basant sur son expérience du passé, nous donna de précieux avis pour le succès de la Chambre de Commerce du district de Saint-Pierre. Il a bien gagné ses épaulettes en donnant des arguments péremptoires en faveur du "Chemin Edouard VIII." Sur l'invitation de M. le président, M. Crawford, président du "Kiwanis Club" de Saint-Boniface, M. Pat Quinn, président de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, M. J.-W. Fast, président de la Chambre de Commerce de Steinbach, M. A.-C. Emmet, directeur du "Manitoba Motor League," M. Arthur E. Parker, président de l'Association des Chambres de Commerce, M. N.-J. Vadeboncoeur, président de la section des jeunes de la Chambre de Commerce de Winnipeg, M. Henri d'Eschambault, secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Boniface, firent chacun leur discours, félicitèrent la nouvelle Chambre de Commerce de son initiative et surent faire ressortir l'importance du projet en question. Puis MM. les membres du Parlement provincial et fédéral, M. Edmond Préfontaine, M.A.L., M. Frank Curran, M.A.L., et M. A.-L. Beaubien, M.P., donnèrent leurs impressions de la soirée, encouragèrent la nouvelle Chambre de Commerce et promirent leur concours et leur influence pour obtenir le chemin Edouard VIII qui est vraiment un projet de haute valeur et qui sera un bienfait incontestable pour toute la population.

Pour clôturer le programme des discours nous eûmes le privilège d'entendre l'hon. I.-B. Griffiths, ministre provincial du bureau de Santé et d'Hygiène. Il nous parla du chemin Edouard VIII comme étant un besoin évident et réalisable. Mais il ne faut pas oublier que c'est nous-mêmes qui payons pour de telles entreprises. Le gouvernement reçoit de partout des demandes pour exécuter des projets similaires, et avec les maigres ressources pécuniaires de la province, seuls les travaux importants et les plus pressants sont menés à bonne fin. Je promets, ajouta-t-il, que lorsque cette motion passera en Chambre j'y apporterai tout l'appui que je donne ordinairement aux causes de première importance.

Sur la demande de M. le président, M. le curé Sabourin a terminé la série des discours. Il a parlé en anglais et en français. Il a félicité chaudement les organisateurs de la Chambre de Commerce de St-Pierre et a remercié les chambres soeurs de Steinbach, de Saint-Boniface et de Winnipeg, d'avoir envoyé au banquet de si dignes représentants. Il a aussi exprimé l'espoir que les gouvernants d'Ottawa et de Winnipeg se rendront au désir si légitime de la population agricole du Sud-Est de la province. Au moins 95 p.c. de la classe rurale intéressée à la chose, si elle avait à exprimer son avis, préférerait à un pont à Letellier, la prolongation du chemin unissant Greenridge et le Piney en passant par Saint-Malo et Saint-Pierre.

Le chant de "God Save the King" accompagné par MM. Fernand Teilher, pianiste, et Gerry Smith, accordéoniste, clotura le banquet qui fera époque dans l'histoire de St-Pierre-Jolys.

* * *

Après les vêpres de la Purification, le deux février, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé, partait pour le "Grand Bois" où il a chanté la messe, lundi matin parmi un groupe de paroissiens qui travaillent au moulin à scie de la compagnie de "St-Pierre Trading."

Après cette randonnée, M. le curé s'est embarqué à bord du C.N.R. pour Gravelbourg, Sask., où il a passé la semaine.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

GRADE XI — Elsie Thacker, Gérard Guyot, Nancy Cummings.

GRADE X — Mollie Sloan, Flora Dérocher, Odile Gamache, Louis Brand.

GRADE IX — Dick Furness, Eileen McCarthy, M.-Jeanne Roche.

GRADE VIII — Geva Gamache, Joseph Montagne, Maurice Bissonnette.

GRADE VII — Gaston Archambault, Renée Valcourt, Harry Murray.

GRADE VI — M.-Rose Ingleson, Charles Hemp.

GRADE V — Henriette Nesult, Gildas Meignt, Albin Leduc.

GRADE IV — Irène Montagne, Antoine Dupré, Cécile Lecomte.

GRADE III — Luce Gamache, Joyce Hoey, Daniel Lemire.

GRADE II — M.-Louise Montagne, Anne-M. Nesult, Georges Montagne.

GRADE I — Lorraine Nesult, Laurence Gamache, Laura Beaudry.

LETELLIER

Bénédiction des enfants

La pieuse cérémonie de la bénédiction des enfants eut lieu le dernier dimanche de janvier. M. le Curé prononça un sermon approprié; le chant fut exécuté par les élèves du couvent. Après la procession, les enfants baisèrent respectueusement les pieds de l'Enfant-Jésus et reçurent en souvenir une médaille.

En la fête de saint Blaise, M. le Curé fit la traditionnelle bénédiction des gorges.

Mise au point

A cause d'une malheureuse omission dans le courrier de la semaine dernière, le nom de Mme David-D. Parent n'a pas été mentionné comme candidate du carnaval au profit de la patinoire. Cette omission a été tout à fait involontaire, et nous tenons à nous en excuser.

En effet, Mme Parent déploie beaucoup d'activité et fera une chaude lutte à ses concurrentes.

Samedi, le 15, aura lieu à la salle municipale une partie de cartes en sa faveur; des artistes de Saint-Boniface participeront au programme. Les autres candidates ont aussi des organisations qui sont annoncées localement.

Naissances

Marie-Lucile-Henriette-Noëlla, enfant de Joseph Damphousse et de Clémentine Dionne, née le 2 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Théophile Fillion.

Euclide-Laurent-Claude, enfant d'Antonin Bérard et de Irène Lavoie, né le 7 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Bérard.

Joseph-Roland-Georges, enfant de Xavier Jubinville et de Simone Maisonneuve, né le 22 janvier. Parrain et marraine, Ludger et Ida Jubinville.

SAINT-GEORGES

Tableau d'honneur

GRADE IX — Aimé Bouvier.

GRADE VIII — Odile Saint-Pierre, Liza Bruneau.

GRADE VI — Alice Bouvier.

GRADE V — Georgianna Vincent.

GRADE IV — Thérèse Vincent, Rose-Ella Vincent.

GRADE III — Jeanne Gibson.

GRADE II — Louis Saint-Pierre.

GRADE I — Adila Vincent, Adrien Vincent, Rosa Vincent, Annette Gibson.

SAINT-NORBERT

GRADE XII — Eveline Gauthier, Cécile Hébert.

GRADE XI — Mary Gelande, Thérèse Gosselin.

GRADE X — Jeanne Hebert, Thérèse Guay.

GRADE IX — Lillian Crotier, Aurore Landry, Jeanne-d'Arc de Moissac.

GRADE VIII — Lillian Plantje, Cécile Corbeil.

GRADE VII — Lina Patenaude, Rose Lambin.

GRADE VI — Yvette Arnet, Maria Vergnan, Eliane Verreault.

GRADE V — Jean Lasakowski, Marguerite Picard.

GRADE IV — Reine-Marguerite Verreault, Agnès Thompson.

GRADE III — Lucienne Lemire, Fleur-Ange Cormier.

GRADE II — Doloris Lord, Stella Lasakowski.

GRADE I — Gladys Reitmeier, Albina Lasakowski.

Cours Préparatoire — Madeleine Campeau, Eileen Connery.

LORETTE

Dimanche le 22, fête de la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple, a eu lieu la bénédiction des enfants. La température était favorable, et tous ceux qui n'étaient pas malades ont pu participer à la cérémonie.

Les quarante-heures au couvent ont eu lieu de jeudi à samedi du 6 au 8 février.

Le chant à l'église a revêtu un caractère nouveau depuis le commencement de l'année. Les élèves de l'école, sous la direction des RR. SS., font leur part, alternant avec les chantres aux principales parties de la messe. C'est une heureuse innovation, et les chantres sont contents de ce précieux concours des jeunes. Le public l'apprécie également.

Avant peu, ces jeunes pourront même chanter toutes les vêpres.

Nos malades

Hormisdas St-Pierre est parti pour l'hôpital; on ignore encore s'il aura à subir une opération.

Albert Grégoire, retenu à l'hôpital depuis plusieurs mois, où il a dû subir plusieurs opérations à un genou, semble en bonne voie de guérison.

Mme Vve Ferland s'est trouvée trop jeune pour demeurer à l'hospice des vieillards. A 87 ans ce n'est pas encore le temps d'arrêter, et c'est à la fois bien ennuyant et fort inquiétant d'être ainsi retenue loin de la maison, où l'on sait qu'il y a encore un petit... Aussi nous est-elle revenue, il y a huit jours, toute ragaillardie.

FORT GARRY

Sous les auspices du cercle local de l'Association d'Education de Fort Garry, une soirée récréative organisée par Mme Edouard Blanchard, aura lieu le mercredi 19 février à 8 h. précises, au Edgewater Country Club, Fort Garry. Nous comptons sur l'encouragement et la générosité des nôtres afin d'obtenir le succès désiré. Bienvenue à tous.

SAINT-ADOLPHE

Amis des parties environnantes n'oubliez pas que dimanche prochain, 16 février, il y aura à notre salle paroissiale, une autre grande partie de cartes, et que nous y aurons de fameuses attractions. Entre autres, un musicien de renom, M. J. G. McMullen, gérant de la North American Lumber Co. A cette partie de cartes sera raflé le veau Holstein enregistré donné par la ferme des Pères Oblats, ainsi que le chien danois, donné par la Trappe de Saint-Norbert. A bientôt donc, à Saint-Adolphe.

* * *

Les 25, 26 et 27 février, encore dans notre salle paroissiale, il nous sera donné un cours en apiculture, par M. L. T. Floyd, apiculteur provincial et secrétaire de la "Manitoba Beekeepers' Association." Tous les intéressés y sont les bienvenus; les leçons seront données dans l'après-midi et la soirée, et ce cours nous est donné gratuitement.

La dernière partie de cartes a rapporté la jolie somme de $300.35; le gâteau bûche de Noël, donné par Mme L. Tougas, a été vendu six dollars; la génisse enregistrée fut gagnée par la Ogilvie Flour Mills; la boîte d'épiceries fut gagnée par M. Pierre Laramée; le couvrepied fut gagné par Mlle Augusta Thérrien, et la corde de bois par M. A. Hrychenko.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur au Couvent

GRADE XI — Léonne Carrière, Peter Lichacz.

GRADE X — Jean Friend, Laurette Tétrault.

GRADE IX — Gertrude Tétrault, Yvonne Rocan, Patrick McCarthy.

GRADE VIII — Irène Rocan, Paul-Emile Savard.

GRADE VII — Alphonse Deschênes, Edouard Lafortune.

GRADE VI — Marguerite Lafortune, Lucie Bourgon.

GRADE V — Florence Rocan, Noëlla Carrière.

GRADE IV — Maurice Deschênes, Denise Rocan.

GRADE III — Rita Carrière, Maurice Rocan.

GRADE II — Pauline Carrière, Alice Pelletier.

GRADE I a. — Hermance Gauthier, Eugène Beaupré.

GRADE I b. — Fernand Baccaert, Joseph Mireault.

Des pneus usagés comme chaussures

Plusieurs fermiers chinois ont comme semelles de leurs chaussures des pneus usagés d'automobiles qui ont parcouru plusieurs mille milles avant d'être utilisés à cette fin, dit le service industriel du Canadien National. Ces pneus usagés étaient importés jusqu'ici de Los Angeles et de San Francisco, mais dernièrement une manufacture de Shanghai s'est informée si le Canada ne pourrait lui fournir des pneus usagés.

"The Western Saving and Loan Association"

Pour faire suite à la demande d'un lecteur, nous sommes heureux de pouvoir donner les explications et renseignements suivants sur les méthodes d'opération de "The Western Savings and Loan Association" de Winnipeg, Manitoba.

Cette institution entièrement canadienne, dont tout l'actif est placé dans le développement du Canada et particulièrement de l'Ouest, paraît mériter sérieuse considération de tous ceux qui sont intéressés à épargner ou à placer de l'argent.

L'état financier de cette compagnie, au 31 décembre 1935, montre un actif total de $[illegible] tandis qu'il était de $[illegible] l'année précédente et de $[illegible] au 31 décembre 1930. Le seul passif de l'Association au 31 décembre 1935 consistait en ses obligations envers les détenteurs de certificats et formait un montant global de $[illegible] laissant un surplus de $[illegible] pour garantir et protéger les placements des détenteurs de certificats.

Le progrès constant et continu de l'Association durant les temps d'inquiétude que nous venons de traverser semblerait bien justifier l'opinion exprimée par un des principaux journaux financiers quand il disait: "The Western Savings and Loan Association est une compagnie solide, dirigée par des hommes d'affaires représentatifs qui jouissent d'une bonne renommée et dont la situation financière est solidement établie."

On comprend mieux le bon état de l'Association quand on considère les restrictions auxquelles elle est [illegible] dans ses opérations. Ses placements sont limités à des Bonds du Gouvernement et des Premières Hypothèques sur des immeubles de ville et de village, avec aucun prêt sur des fermes. Elle opère sous le contrôle direct du Bureau Municipal et des Utilités Publiques du Manitoba, ce contrôle s'exerçant par une vérification annuelle des livres de l'Association par une firme de comptables licenciés. [illegible] que l'Association a [illegible] Bonds de Garantie, et les directeurs de l'Association n'ont pas le droit d'emprunter directement ou indirectement de ce fonds. Les placements spécifiés sont prohibés et aucun des items de l'actif ne peut être déposé en garantie ou gagé de quelque façon que ce soit.

Le taux d'intérêt payé sur les certificats émis actuellement par l'Association est de 4%, composé semi-annuellement, et les divers plans sont disposés de façon à fournir une méthode sûre, commode et avantageuse pour quiconque cherche à disposer son argent, qu'il s'agisse d'une somme globale ou de petits montants mensuels.

Le but fondamental de l'Association, qui est d'encourager l'épargne et d'inciter ses clients à la possession d'un foyer, est de nature à attirer l'attention de toute personne de bon jugement et à faire valoir ses activités.

Bons	[illegible]
Moyens	[illegible]
Vaches—	
Bonnes	[illegible]
Moyennes	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Taureaux—	
Bons	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Bouvillons à engraisser—	
Bons	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Vaches laitières	[illegible]
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	[illegible]
Ordinaires et moyens	[illegible]
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	[illegible]
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	[illegible]
Très pesants	[illegible]
Légers et maigres	[illegible]
Truies No 1	[illegible]
Truies No 2	[illegible]
Inférieurs	[illegible]
Verrats	[illegible]
Agneaux—	
Bon petit moyen	[illegible]
Bons pesants	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Moutons—	
Bons pesants	[illegible]
Bons petits moyens	[illegible]
Ordinaires	[illegible]

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie Solide no 1 F.O.B. Winnipeg	[illegible]
Crème—	
Table	[illegible]
Spécial	[illegible]
No 1	[illegible]
No 2	[illegible]
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	[illegible]
Grade A, moyens, la douz.	[illegible]
Poulettes, douz.	[illegible]
Grade B, la douz.	[illegible]
Grade C	[illegible]

Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills.

Le sac de 98 livres	[illegible]

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

Alimentation—	
Prix de détail	
Son. La tonne	[illegible]
Moulée. La tonne	[illegible]
Gruau—	
(Prix de détail)	
Sac de 80 livres	[illegible]
Pommes de terre (F.O.B., Winnipeg)	
Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba.	
Sac de 90 lbs.	[illegible]
Détail — Pommes de terre nouvelles	
Sac de 90 lbs.	[illegible]

LE MARCHE

[illegible] février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Moyens	[illegible]
Ordinaires	[illegible]
Bouvillons, au-dessus de 1,050 lbs.	
De choix	[illegible]
Bons	[illegible]
Moyens	[illegible]
Moyennes	[illegible]
Génisses—	
De choix	[illegible]
Bonnes	[illegible]
Moyennes	[illegible]
Veaux engraissés—	
De choix	[illegible]

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

[illegible], GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. [illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Janvier	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31	Samedi Fév. 1
BLE						
Nord No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie att.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 1 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 2 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 3 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage Xtd	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie att.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie att.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
C.W. No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie att.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 ergt.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot. X	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie att.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

OPTIONS—WINNIPEG

BLE						
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oct.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oct.			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

AU CAP BLOMIDON

par Alonié de Lestres

Publié avec l'autorisation de l'auteur.

Granger Frères, éditeurs, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

NUMERO 16

(Suite)

"Là est le secret de notre vie."

"Un peuple fidèle à son Christ a toutes les chances d'être fidèle à soi-même. Qui met la foi au-dessus de tout, met à bonne hauteur tout ce qui la protège, la défend et la conserve: la tradition, la langue, l'histoire."

"La foi est aussi mère de l'espoir. De là l'espoir en l'avenir, l'espoir héroïque qui fut l'une des vertus de nos aïeux acadiens..."

Que Jean Bérubé ne s'est-il arrêté à ces pensées d'où son âme aurait pu rebondir? Il tend la main vers un autre cahier et, par une fatalité singulière, tombe sur le chapitre de l'embarquement des proscrits aux bouches de la Gaspéreau. Il lit jusqu'au bout, avec une sorte de volupté amère, ces pages sombres: il s'en nourrit comme d'un poison qui endormirait sa souffrance; puis, las, il referme le cahier, le remet sur les autres, et, s'emparant de toute la pile, la jette au fond d'une malle.

—Adieu, dit-il, le beau dessein!

Quelques minutes plus tard, Jean Bérubé s'endormait en regardant filer vers le Blomidon et vers la mer un voilier aux ailes noires comme celles d'un corbeau. Sur le pont de l'arrière, appuyé au bastingage, un jeune homme pleurant sa patrie perdue, tous ses beaux rêves éteints. Et ses larmes étaient plus amères que les flots sous ses pieds.

CHAPITRE XIV

L'été finissait. Tous les jours, l'automne prenait sur sa palette un peu d'or, un peu de rouge, et, par des touches discrètes, volontairement insensibles, modifiait le paysage de la Grand'Prée. Le paysage d'aujourd'hui n'était plus celui d'hier. Chaque arbre, chaque feuille, chaque brin d'herbe recevait la touche de la palette magique. Le panache sombre du Blomidon se parait d'aigrettes dorées. Les vergers, les prairies, changeaient à vue d'oeil, ornées d'écharpes vertes et jaunes. On eût dit que la Grand'Prée devenait une toile gigantesque où le grand artiste invisible variait, chaque jour, pour le plaisir des yeux, l'incomparable fête. Miracle encore plus étonnant: le visage même de la mer se modifiait. Nuance par nuance, son vaste miroir enregistrait les métamorphoses de la prairie et du Blomidon. Enivrant tableau si ce fastueux appareil n'eût préparé, en définitive, les funérailles splendides de l'été.

L'automne qui accourait eût pu rappeler à Paul Comeau l'heure prochaine de son départ. Mais par un subit retournement d'âme, le cousin paraissait avoir oublié son ennui. Depuis les derniers pèlerinages et depuis cet après-midi de la Pointe-aux-Boudrots, où Jean l'a vu revenir escortant une jeune demoiselle, le bûcheron des Laurentides a tout l'air de s'acclimater en Acadie.

Le coeur de l'homme n'est-il pas ainsi fait qu'il s'attache aux lieux où il trouve à aimer? Quelle puissance d'oubli, au reste, en notre pauvre âme que l'on prendrait parfois pour un vaste entassement de palimpsestes. Par-dessus les années souveraines et les lourds chagrins gravés à traits profonds, la vie quotidienne vient rouler, comme une couche de cire molle, le flot abondant de ses impressions multiples et diverses. Sur cette cire impressionnable, d'autres souffrances viendront à leur tour imprimer leurs sanglants caractères que le même flot pacifiant ne manquera pas de recouvrir. Et ainsi va la vie dans le recommencement indéfini des heures et des jours. Ses douleurs anciennes, l'âme les gardera à l'état de blessures souvent très vives et mal endormies. Un rien les pourra réveiller. Un mot qui vole, l'effleurement d'aile d'un souvenir les projettent impitoyablement dans le champ de la conscience. Le plus souvent, aussi tranquille qu'une eau profonde sous une surface ridée, la douleur humaine dormira.

Il n'est pas rare que l'on surprenne Paul Comeau à chanter, à siffler même dans sa chambre. Un dimanche après-midi, il a pris la route de Cobequid. Et, lors de l'excursion au Blomidon, le voyant avec insistance scruter l'horizon du côté du sud-est, Jean lui a demandé avec un sourire taquin:

—Est-ce qu'on aperçoit la maison de ta blonde de ce côté-là?

Cette légère plaisanterie a été l'une des dernières de Jean Bérubé. En vain, contre le découragement, se bat-il en héros. Au dedans de lui, tout s'affaisse comme si le grand ressort de sa vie était rompu. Sentiment de défaite aussi pénible au jeune homme que la chute de ses espérances. Jean Bérubé est de ces fortes et loyales natures qui, dans leur vie, ne peuvent voir, sans un étonnement douloureux, une seule ligne brisée ou inachevée. Un jour, à dix-sept ans, revenu récemment du collège, il en était à prendre sa première leçon de labour. Son père qui marchait près de lui, sur le guéret, le voyant hors d'haleine, lui dit: "Repose-toi." — "Non, avait répondu le jeune homme, un sillon coupé en deux est un sillon qui risque de n'être pas droit." Certaines paroles, certains gestes annoncent un caractère. Toute sa vie, Jean Bérubé serait l'opiniâtre qui aurait l'horreur des taches à demi faites, qui voudrait mener jusqu'au bout son coup de charrue.

Autour de lui, parmi les engagés, l'on parle néanmoins couramment du prochain départ de l'intendant pour l'hôpital, pour son pays peut-être. Et Jean lui-même n'est plus sûr d'avoir à choisir entre les deux, tant son mal fait des progrès rapides, effrayants.

Pendant ce temps-là, il en est un autre à Morse Cottage dont l'état de santé s'est soudainement aggravé. Les dernières forces de M. Hugh Finlay déclinent à grand train; son teint parcheminé fait même pressentir une fin prochaine. Depuis son altercation avec Allan, le vieillard n'arrive plus à se remettre de la secousse reçue ce jour-là. Plus que tout, une pensée le torture, emplit son âme religieuse d'une sorte de terreur: la pensée d'être l'héritier de Robert Finlay, le chasseur d'hommes, d'avoir peut-être à payer l'effroyable dette à la justice. Le rassérènement rapporté de Halifax a peu duré. Deux jours après son retour, se sentant frappé à mort, le vieillard entreprenait, lui aussi, ses pèlerinages d'Acadie. Une dernière fois, il avait voulu revoir ses sites favoris. Le jour où Jean Bérubé et Paul Comeau assistaient à la fête acadienne, M. Finlay se faisait conduire à la vieille église écossaise du Old Coventry. Le lendemain, il gravissait la pente du Blomidon pour prendre une vue d'ensemble du pays aimé. Et voilà comment, après s'être heurté à la taguerre, il voyait devant lui le voile affreux se déchirer. Moins de huit jours après ce voyage aux Archives qui l'avait tant rassuré, le pauvre vieux apprenait tout à coup, et de la façon la plus dramatique, qu'il avait bel et bien, pour héritier de Morse Cottage, un Pellerin, un descendant des anciens voisins. Le jeune homme s'est alors dressé devant lui, avec une taille audacieuse, terrible comme un spectre shakespearien. Bien vainement, pour se remettre du choc violent, le vieillard s'est longtemps promené, ce jour là, sous les arbres du promenoir; son vieux coeur, en sa poitrine, a failli de battre à se briser. A partir de ce moment fatal, M. Hugh a senti la vie lui échapper à grands flots, comme l'eau qui s'enfuit d'une urne penchée. Et quel dilemme cruel s'est dressé devant son esprit! Acceptera-t-il la mort horrible de tous les propriétaires de Morse Cottage? Ou sera-t-il le Finlay qui, par un acte réparateur, effacera la malédiction héréditaire? Se séparer de son domaine tant aimé, mourir en laissant aux mains d'un étranger l'héritage des ancêtres, en vérité, pour ce vieux propriétaire terrien, attaché au sol comme un arbre centenaire, c'est la mort par le déracinement, par la lente rupture de toutes les fibres de son coeur. D'autre part, un tel souvenir d'épouvante lui est resté de la mort de son père. Et la réapparition du fantôme un moment dressé dans son esprit, ce soir où Allan évoqua la sinistre histoire, affole littéralement le vieillard.

A quelques jours de là, Jean Bérubé est réveillé en sursaut aux premières heures de la nuit. Madame Finlay le fait prier de partir en toute hâte chercher le médecin de famille à Wolfeville. M. Hugh se sent très mal, et l'on n'a pu atteindre par téléphone le Dr Munster. Au chalet toutes les fenêtres sont allumées. Derrière les rideaux, l'on peut voir le va-et-vient des domestiques très excités. Jean se lève, fiévreux, mais se fait un point d'honneur de rendre à son maître ce service, peut-être le dernier. Il s'enveloppe chaudement et se hâte de courir au garage. Comme il examine sa voiture, pour s'assurer qu'elle est en ordre, il aperçoit un homme qui se promène de long en large sur la pelouse, déclamant et gesticulant.

—Tiens, se dit-il, la maladie de son père détraque encore le pauvre névrosé.

Quelques minutes plus tard, Jean Bérubé frappe à la porte du Dr Munster.

—Vous venez pour ce pauvre M. Finlay?

—Oui, dit Jean.

—Je viens justement de rentrer et le téléphone m'annonce votre venue. Il est mal?

—Très mal.

—Ce sont ses chagrins qui l'emportent, continue le Dr Munster, grand jaseur, pendant qu'il charge sa trousse d'instruments et de médecines. Quel dommage! Etre un si brave homme et avoir un tel fils! S'il m'avait écouté, il y a longtemps qu'il aurait vendu ses terres qui lui donnent trop de soucis.

—Il ne vous écoute pas? demande Jean, intéressé.

—Non, il espère toujours la guérison de son monsieur Allan qui ne guérira jamais.

—Vous pensez, docteur?

—Que voulez-vous? Rien à faire avec un hérédo-alcoolique qui tend à devenir un halluciné dangereux.

L'auto se met en route vers la Grand'Prée. Le Dr Munster qui a pris place à côté de Jean, dit, tout à coup, l'air soucieux:

—Je puis bien m'en ouvrir à vous, M. Bérubé, vous êtes un peu de cette maison: nous aurons une scène horrible. Je ne sais quelle malédiction pèse sur ces pauvres Finlay: ils meurent tous en des transes effroyables. Oh! mais absolument effroyables.

—C'est étrange! dit Jean.

—Vous savez, sans doute, ce que l'on raconte dans le pays?

—Non pas.

En veine de causer comme toujours, le docteur débite à Jean Bérubé un bref historique de l'expulsion acadienne, puis de l'arrivée des nouveaux colons. Il appuie en particulier sur l'accueil fait par ceux-ci aux quelques Acadiens vagabonds restés à la bordure des bois. Puis, il en vient à la scène qui, un soir, se déroula sur la terre de Robert Finlay. Malgré lui, Jean ralentit l'allure de son auto.

—Ce Robert Finlay, va toujours le docteur, était un homme extrêmement dur. Terrible chasseur d'Indiens dans le Connecticut, il avait même apporté avec lui des chevelures abénaquises que le père de M. Hugh trouva un jour dans un coffre et fit disparaître. Donc, pour toute aumône aux mendiants acadiens, l'ancêtre Finlay prit son fusil, les coucha en joue et les cribla de balles tous les quatre, l'un après l'autre, les fils d'abord, puis le père.

A ce moment, décrivant brusquement une courbe, l'auto vient tout près de déraper vers le fossé. Le docteur, effrayé, saisit le chauffeur par le bras.

—Pardon, dit celui-ci, qui, vite, ressaisit le volant et ramène la voiture dans le chemin.

—Décidément, dit le docteur, souriant, les histoires tragiques ne vous vont pas.

—Quelques-unes, fait Jean qui se sent devenir pâle et dont les mains tremblent fébrilement.

Le docteur reprend aussitôt:

—Que s'est-il passé, à ce moment-là, entre le meurtrier et les victimes? Avant de mourir, le vieil Acadien a-t-il proféré quelque suprême malédiction? Ces faces d'assassinés se sont-elles imprimées en images vengeresses dans le cerveau de l'ancêtre Finlay? Toujours est-il que, pendant tout le cours de sa vie et surtout à l'heure de sa mort, ce Finlay, comme un autre Macbeth, a été poursuivi par le fantôme de ses victimes. Il eut la fin d'un damné.

—Juste châtiment! échappe Jean.

Le docteur ne paraît pas entendre.

—Mais voici que, par un cas de mémoire héréditaire assez singulier, ou plutôt, à ce que je crois, de simple suggestion entre eux tous, voici que tous les Finlay de Morse Cottage, et, de père en fils, et cela mon père, puis mon grand-père, médecins de la famille comme moi, me l'ont certifié, voici que tous ont, à leur agonie, la même vision horrible. C'est vous dire que la mort s'accompagne pour eux d'une indicible épouvante. "Le fantôme! le fantôme!" crient-ils alors dans la maison, comme des éperdus. Et tout ce monde est littéralement terrifié.

—De plus en plus étrange! dit Jean, qui prononce ces mots pour cacher son trouble.

—Voici qui est plus étrange encore, achève le docteur: un jour, une vieille femme inconnue, de passage à Morse Cottage, probablement une vieille sorcière, et qui, apparemment, ne connaît rien de cette histoire, annonce avec gravité que le fantôme cessera bientôt de venir, parce que le vrai maître de la maison va rentrer.

—Y a-t-il longtemps de cela? questionne Jean avec une curiosité haletante.

—Sept ans, à ce que je crois. C'est risible, me direz-vous, faire cas d'une mômerie de sorcière. Mais, en ce pays, monsieur, tout le monde est facilement superstitieux, dès qu'il est question du passé et des vieux Acadiens. Et vous ne sauriez croire comme cette prédiction de vieille femme a ému le chalet. A ce propos, vous dirai-je qu'il y a une semaine, j'étais mandé pour cette vieille femme qu'on venait de ramasser, demi-morte, au bord du chemin, à trois milles d'ici. J'arrivai trop tard. Elle avait rendu le dernier soupir. Je me permis d'apprendre cette mort à M. Hugh. Vous devinez à peine quelle figure il me fit.

A ce moment, de plus en plus remué, Jean se rappela la parole entendue, un dimanche, après la messe, à Kentville: "Ils viendront, quand je serai morte. La Vierge de la Grand'Prée me l'a promis."

L'on arrivait à Morse Cottage. Poussé par la curiosité et par un mouvement de sympathie, Jean Bérubé suit le médecin jusqu'à la chambre du malade. Le docteur Munster a parlé de scène horrible. Celle qui s'offre aux regards du jeune homme dépasse toutes ses prévisions. Assis dans son lit, en robe de nuit, la barbe et les cheveux hérissés, les yeux démesurément agrandis par l'épouvante, M. Hugh Finlay fait le geste d'écarter un cauchemar. Ses bras ballants dans la pâle lumière d'une veilleuse, ses yeux qui roulent indéfiniment de gauche à droite, fous de terreur, dans une face exsangue, dardent l'effroi autour d'eux. Parfois, le vieillard élève ses couvertures jusqu'à la hauteur de son visage pour écarter la hideuse apparition. D'une voix presque étranglée, il profère des mots incohérents. Le plus souvent, ces cris s'achèvent en plaintes déchirantes quand, à travers draps et couvertures, le fantôme vengeur reste là, apparemment, implacable et fixe. D'un mouvement brusque, le vieillard se dresse alors sur ses jambes, se tourne la figure du côté de la muraille et, se tordant les mains, sanglote comme un enfant. Le docteur n'a rien exagéré: scène terrifiante et pénible, mélange de terreur et de navrance qui fait penser au plus sombre Shakespeare. A peine calmées, les crises recommencent, avec les mêmes cris, les mêmes gémissements, les mêmes attitudes désespérées, pendant qu'à la flamme blafarde de la veilleuse, tous les mouvements du vieillard agitent sur le mur la danse d'autres fantômes. Terrée dans un coin de la chambre, Madame Finlay se détourne la tête pour ne pas voir. Près d'elle, une autre femme, plus jeune, se blottit dans son châle, blanche d'épouvante. Jean Bérubé a reconnu Miss Bulrode. Il note qu'en un moment si grave, Allan n'est pas là. A la faveur d'un moment d'accalmie, le Dr Munster pratique une injection au bras du malade. Puis, par des paroles, il essaie de l'apaiser. Le calme revient, mais pour un instant à peine. Tout à coup, le malade vient à se tourner du côté de la porte où Jean, d'une pâleur mortelle, observe cette scène poignante. Quelles images se lèvent soudain dans le cerveau du mourant? A l'instant, ses yeux d'halluciné se dilatent: il se dresse presque debout dans son lit, criant, cette fois, d'une voix toute nette:

(A suivre)

Autour de la Ferme

Avez-vous fait votre inventaire?

A nulle autre époque de l'année il n'est plus facile de faire son inventaire. Ah! je comprends, vous aurez peut être un peu plus de marchandises à enregistrer sur votre liste que si vous attendiez à la fin d'avril, lorsque les granges seront à peu près vides, mais n'y aura-t-il pas, à ce moment-là, plus à faire que vous n'en aurez le temps? Plusieurs s'excusent aussi de ne pas faire d'inventaire, sous prétexte qu'ils n'ont pas assez de revenus. Cela n'en vaut pas la peine, ils peuvent faire cela de mémoire; mais cette mémoire se souvient-elle d'une année à l'autre? Est-ce qu'après constatation faite, elle se préoccupe d'offrir des suggestions pour améliorer la situation? Ces raisons valent ce qu'elles valent, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'un inventaire fait tous les ans vers la même date, afin de pouvoir faire des comparaisons, est le seul moyen de savoir si notre exploitation progresse ou non.

Un inventaire ne veut pas seulement dire que vous enregistrez, dans un cahier à cet effet, le nombre de têtes de bétail, ou de tonnes de foin que vous avez dans la grange. Il faut voir plus loin. L'inventaire permet d'étudier vos sources de revenus, de même que de voir où va votre argent, de diminuer vos activités dans certains domaines et de les augmenter dans d'autres. Comment se fait-il qu'après cinq ou dix ans que vous avez travaillé, vous et votre famille, sans relâche à l'amélioration de votre ferme, votre situation aujourd'hui, n'est pas plus enviable qu'elle ne l'était lorsque vous avez commencé?

L'inventaire va vous permettre de voir clair dans tout cela. Si vous êtes sérieux en faisant vos évaluations, vous constaterez que pour le capital engagé, la source la plus payante de votre exploitation est peut être le poulailler, ou la culture maraichère, ou encore ce peut être le troupeau si vous vendez votre lait en nature. Votre porcherie ou votre bergerie vous a-t-elle rapporté autant que vous pouviez vous en attendre? C'est en comparant l'inventaire de l'année avec celui des années précédentes que vous allez voir le vrai portrait de votre exploitation. En plus, si votre inventaire est bien fait, montrant ainsi vos revenus et vos obligations, il sera plus facile d'obtenir des crédits. En cas d'incendie, l'inventaire aidera au règlement des affaires avec les compagnies d'assurances et surtout vous permettra de modifier vos opérations de façon à exploiter plus intensément les cultures qui vous laissent des profits et de diminuer celles qui vous font encourir des pertes.

Ne remettez pas à l'année prochaine pour faire votre inventaire. Procurez-vous pour quelques sous un cahier, et si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, adressez-vous soit à votre agronome, soit à la Station Expérimentale la plus rapprochée.

APICULTURE

Convention apicole

Les 29 et 30 janvier avait lieu à l'hôtel Fort Garry la convention des apiculteurs du Manitoba. Sous la présidence de M. R. D. Nicholson, remplaçant notre président absent, les séances s'ouvrirent par le choix des membres du comité des nominations et celui du comité des résolutions, ainsi que les rapports des organisations locales et le rapport du secrétaire de l'association, M. L. T. Floyd. On nous donna lecture d'une lettre du Rév. Père Pineault, président, exprimant tout son regret de ne pouvoir assister à la convention, nous assurant que la perte était toute de son côté, ce en quoi nous différons d'avis. Ensuite vint l'ouvrage de routine, entremêlée de fort bons travaux et conseils par les professeurs Mitchener, Braun, Laurin et autres, le tout terminé par un banquet, le premier soir.

Le lendemain, rapport du comité des Résolutions et discussion des dites résolutions; rapport du comité de Nomination, discussion par L. T. Floyd sur les "Restricted Areas" et l'imposition de la taxe sur les ruchers et l'enregistrement; l'imperfection de la loi sur les fruits et le miel, par le Major A. Kitson, M. Maendel et M. R. D. Nicholson; et enfin, une discussion conduite par M. F. R. Armstrong, d'Ottawa, spécialiste du département fédéral d'Agriculture, sur les fruits et le miel.

Rapport du secrétaire

Dans son rapport annuel, M. Floyd nous donna les chiffres suivants: La production manitobaine de miel extrait fut de 4,978,00 livres en 1935; 40,700 livres de miel en gâteau, et 49,500 livres de cire, donnant un total de $396,900.

Les principaux conseils donnés par M. Braun, de Brandon, sont: 1er Que les paquets d'abeilles ne soient pas commandés pour plus tard que le 10 mai et pas plus tôt que le 15 avril; 2e que les ruches faibles, sortant de l'hivernement, soient renforcées ou unies aux paquets; 3e que là où il y a facilité d'hivernement, les ruches soient hivernées avec l'idée de les renforcer au printemps, vu que d'après l'expérience, une ruche laissée faible ne donne que la moitié de rendement d'une ruche renforcée avec de nouvelle abeilles.

M. Armstrong nous fit remarquer que sur 400 apiculteurs ou plus qui s'enregistrèrent à Ottawa, 40 seulement exportent du miel dans d'autres provinces en leur propre nom, de sorte que le reste s'est enregistré sans que ce fût nécessaire, seulement ceux qui exportent en leur nom devant s'enregistrer. Il nous expliqua aussi que le miel d'Ontario, qui obtient meilleur prix que le nôtre, est celui qui est travaillé et empaqueté par des établissements centraux, lesquels le travaillent de manière à lui donner une granulation plus fine et plus uniforme. Il nous conseille de travailler à l'éducation des apiculteurs, afin de les amener à l'idée de ces établissements qui peuvent être sous les soins de compagnies ou de sociétés coopératives. Il nous dit encore que le plus grand défaut du miel manitobain est l'excès d'humidité; le miel ne devrait pas contenir plus de 18 ou 20 pour cent d'humidité, mais un grand nombre ne s'occupe pas de cela, et c'est la cause que tant de miel fermente, et qu'il est ensuite retourné au producteur.

On mentionna aussi que du miel fut retourné au producteur après un séjour de deux ou trois ans entre les mains des courtiers ou des détaillants. Le producteur ne devrait être responsable de son produit que pendant une époque raisonnable; en effet, du bon miel peut devenir mauvais s'il est exposé trop longtemps, soit au soleil dans une vitrine, soit dans une cave trop humide, etc.

Le nouveau président de l'association, pour 1936 est M. J. C. Rippengade, de Oakland, Man. Les autres officiers sont: Président honoraire, Rév. J.-A. McConnell; premier vice-président, R.-D. Nicholson; deuxième vice-président, Rév. A.-H. Laurin; sec.-trés. L. T. Floyd.

Les directeurs sont: A. Lacroix, St-Claude; Joseph Deroche, N.-D. de Lourdes; L. Castle, Gilbert Plains; J. J. Enns, Winkler; Prof. A. Mitchener, Université du Manitoba; A. Jarry, Letellier; F. Cornea, Portage; W. Kreutzer, Steinbach; E. Bissonnette, St-Jean-Baptiste; J.-W. Braithwaite, Homewood; Ed. Braun, Brandon; J. Mackinnon, Hayfield; B. Tedford, McCreary; John Maendel, Elie; J.-A. Tessier, St-Pierre; F. Baril, St-Adolphe; C.-E. Thompson, Dugald et Conrad Gauthier, Ste-Anne-des-Chênes.

La fête champêtre de la "Manitoba Beekeepers' Association" se tiendra cette année à Springfield, à une date qui sera décidée plus tard par l'exécutif.

Flavien BARIL.

Le Miel—Sa place dans la maison

Avant l'introduction du sucre de canne le miel était apparemment la seule substance sucrée propre à l'alimentation que l'on pouvait se procurer dans la plupart des pays civilisés. Il était donc très recherché et se vendait très cher. Aujourd'hui il se consomme cinquante fois environ plus de sucre par tête de la population que de miel. C'est là une différence plutôt surprenante quand on considère la valeur relative des deux produits, sans parler du fait que le sucre est un article importé, tandis qu'on exporte du miel.

Naturellement, le sucre s'emploie principalement dans la fabrication d'autres produits alimentaires et aussi pour sucrer, tandis que le miel est généralement employé en tartines, pour remplacer les confitures, la gelée, les marmelades ou les sirops. Il est vivement à regretter que tant de ménagères paraissent ignorer le fait que l'on peut se servir du miel en tout ou en partie pour remplacer le sucre dans presque toutes les recettes, et que ce miel communique aux produits obtenus certaines qualités que le sucre ne peut donner. Dans toutes les recherches expérimentales sur l'emploi du miel, conduites à la Ferme expérimentale d'Ottawa, on a trouvé que les gâteaux, les petits fours, etc., faits avec le miel, restent frais et humides beaucoup plus longtemps que lorsque l'on se sert de sucre, et le goût du produit fini est aussi bien meilleur, à condition que l'on se serve de miel d'un arôme doux.

Une chose à noter quand on emploie du miel dans n'importe quelle recette, c'est que près de un cinquième de ce miel est de l'eau; il faut donc réduire d'autant la partie liquide de la recette. Un autre point à noter, c'est que le miel sucre au moins autant qu'une quantité égale de sucre. C'est là un point important quand on remplace le sucre par le miel pour la préparation des boissons douces, de la crème glacée, des bonbons et d'autres produits sucrés. On peut aussi très bien se servir de miel pour la préparation des marmelades et des gelées, ainsi que dans celle des conserves des fruits.

Ceux qui s'intéressent à l'emploi du miel à la maison devraient écrire au Bureau de Publicité et d'Extension, du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, pour demander un exemplaire de la brochure No 161 N.S., intitulée "Le miel et quelques façons de l'employer."

C. B. GOODERHAM,
Apiculteur du Canada.

Pour empêcher la terre de se soulever au vent en hiver et au printemps

Les champs qui restent nus quelque temps en hiver et qui n'ont pas été soumis à de bonnes pratiques de culture pendant l'été pour prévenir l'érosion sont fort exposés à voir leur terre s'enlever par le vent. Si la terre dégèle dans ces conditions, on peut avoir recours en hiver à tous les procédés qui sont employés en d'autres saison, par exemple, le billonnage profond au moyen du cultivateur à pieds de canard, en labourant quelques tranches de terre par-ci par-là, ou même en labourant toute la surface du champ. Mais lorsqu'il n'y a qu'un pouce ou deux de dégelé à la surface, la herse à disques est à peu près le seul instrument que l'on puisse employer. Il suffi d'un seul disquage pour enrayer temporairement les tourbillons de poussière sur terre franche à la station expérimentale fédérale de Lethbridge, Alberta. Le disque passe sur le dessus de la gelée et gâche le sol suffisamment pour le protéger jusqu'à ce que les mottes de terre qui sont formées soient à nouveau désagrégées par l'exposition à l'air. Il est très rare que les disques se bourrent, sauf sur les sols extrêmement lourds, car ils vibrent suffisamment sur les sols légers pour se débarrasser de la boue à mesure qu'ils passent.

Le disquage peut ne pas avoir d'effet sur les sols sablonneux, et, dans ce cas, le seul moyen préventif auquel on peut avoir recours en hiver est celui qui consiste à épandre de la paille ou du fumier. L'épandage du fumier est un gros travail, mais la paille s'épand beaucoup plus aisément. Une charge peut suffire pour une étendue de 3 à 5 acres s'il n'y a que quelques endroits ci et là qui ont commencé à se soulever au vent, et l'on réussit à enrayer une érosion grave en mettant environ une tonne de paille par acre.

Il est nécessaire de cultiver les jachères au printemps avant d'ensemencer, pour détruire les mauvaises herbes; si le sol est exposé à se soulever au vent, une culture profonde à cette époque peut le protéger. S'il y a une croûte à la surface on peut la rompre en mottes au moyen d'une culture peu profonde. Une herse trainante est parfois utile pour cela.

Pour les cas d'érosion excessive, le labour profond peut être utile mais si l'on a de la paille, il peut être beaucoup plus commode de s'en servir pour enrayer l'érosion que d'avoir recours à des pratiques extrêmes de culture. La paille est utile également lorsque l'érosion commence après que le grain a été semé. Le labour effectué à angles droits avec le vent peut être utile sur les champs ensemencés, mais si l'érosion est très forte, il peut être bon de donner un binage ou labour profond, puis de réensemencer.

On trouvera des renseignements plus complets sur ce sujet dans le bulletin 179 intitulé: "Comment prévenir les tourbillons de poussière dans les provinces des prairies," qui sera envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

A. E. PALMER,
Station expérimentale fédérale,
Lethbridge, Alberta.

Quoique la population non agricole du Canada soit relativement peu considérable par comparaison au surplus de production, près de 85 pour cent de la production agricole canadienne est consommée au pays même, et les 15 pour cent qui restent doivent trouver un débouché à l'étranger.

La qualité de beurre de beurrerie produite au Canada en 1935 a été de 230,348,785 livres, soit une augmentation de 5,760,961 livres, ou 2.5 pour cent, sur 1934. En 1935 la quantité de fromage fabriqué au Canada s'est montée à 100,308,282 livres, soit une augmentation de 1.1 pour cent sur l'année 1934.

C'est en vain qu'on dit beaucoup de paroles pour refuser: celui à qui l'on parle n'entend que le refus.

JOUBERT

AU SACRE-COEUR

Concours dramatique

La section dramatique du Club Sportif du Sacré-Coeur prendra part au prochain concours provincial, organisé par le "Dominion Drama Festival." Sous la direction de M. Camille Sainte-Marie, le Club présentera le troisième acte de "Monique", de Gaillard de Champris, d'après Paul Bourget. L'an dernier le Club, avec la même pièce, gagna le premier prix dans le concours interparoissial. La critique de Mme Bruce Murray, à cette occasion, avait été très flatteuse, et nous avons tout espoir de faire bonne figure dans ce festival, de beaucoup plus important. Sans avoir trop de présomption, les artistes ont une certaine confiance, puisqu'il faut viser haut pour arriver à quelque chose. Mais le but particulier du Club Sportif du Sacré-Coeur, en entrant dans ce concours, c'est d'abord de favoriser le bon théâtre et développer l'art dramatique chez nos jeunes. Un autre but, qui est aussi de très grande importance, c'est de faire savoir au public de Winnipeg qu'il y a à Winnipeg un groupe français bien organisé et qui entend se faire connaître et respecter dans ses droits.

Les artistes du groupe du Sacré-Coeur seront les suivants: Franquetot sera joué par Camille Sainte-Marie; Françoise Franquetot par Mme C. Sainte-Marie; Michel par Arthur Gioux; Marguerite par Emma Roy; Monique par Lucienne Blanchard. C'est jeudi soir le 20 février que notre groupe jouera au théâtre Dominion. Nous comptons sur l'encouragement de tous les Canadiens français à cette occasion. Ceux qui veulent se procurer des billets pour cette soirée, sont priés de s'adresser au Club Sportif du Sacré-Coeur, 597, avenue McDermot, téléphone 28 870.

Mme Henri Pelissier

Mme Henri Pelissier est décédée samedi matin, le 8 février, à Morris, Man., chez sa fille Mme A. Gauthier. Elle était âgée de 77 ans. Elle residait au Manitoba depuis 59 ans. Née à Saint-Robert, P.Q., elle avait demeuré à Providence, R. I., quelque temps, puis était venue s'établir à Winnipeg avec son mari. Mère de cinq fils et quatre filles, grand'mère de 16 petits-enfants et aïeule de 16 autres enfants, elle était l'épouse de M. Henri Pelissier, bien connu dans le monde des affaires à Winnipeg, et décédé il y a 14 ans.

La famille Pelissier est l'une de nos familles pionnières du Sacré-Coeur. Très hautement estimée et à juste titre, Mme Pelissier était une de ces bonnes mamans canadiennes tant aimées et même vénérées. Tous les paroissiens la connaissaient et n'avaient que de bonnes paroles à son égard. Tous pleurent sa perte et voient disparaître avec elle l'une de nos dames qui se sont tant dévouées pour toutes les oeuvres de la paroisse. Elle était profondément attachée au Sacré-Coeur et tout le monde le savait parce qu'elle l'avait prouvé en de si nombreuses circonstances. Aussi les paroissiens offrent-ils à la famille éplorée leurs plus vives condoléances.

Le service eut lieu au Sacré-Coeur mardi matin, à dix heures. Le R. P. Jubinville, curé, chanta le service, accompagné des RR. PP. J.-O. Plourde et P. Dussault, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'on remarquait dans le choeur: Mgr Jubinville, P.D., vicaire général du diocèse de Saint-Boniface; le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial des Oblats; le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., supérieur du Juniorat, et les RR. PP. P. Piffel, O.M.I. et S. Wachowicz, O.M.I. Les porteurs étaient tous des petits-enfants de la défunte: L. Pelissier, E. Gobeil, Geo. Gauthier, N. Pelissier, Ph. Pelissier, E. Pelissier.

La chorale du Sacré-Coeur fit le chant. Les solistes furent les suivants: M. E. Perras, O. Bourbonnais, L. Patenaude.

Mme Henri Pelissier laisse pour pleurer sa perte quatre fils: Henri, Alphonse, Georges et Joseph; quatre filles, Mme Gauthier, Mme Bessette et Mme I. Villeneuve, de Morris, Man., et Mme A. Gobeil, de Saint-Boniface. La "Liberté" prie la famille de bien vouloir accepter ses plus sincères sympathies.

Décédée



Mme H. Pélissier, dont les funérailles ont eu lieu hier au Sacré-Coeur

WINNIPEG

Le policier Charles Gillis est mort

Le constable Charles Gillis, de la police de la ville de Winnipeg qui avait été atteint d'un coup de revolver le 24 janvier, pendant qu'il poursuivait un malfaiteur, est décédé vendredi matin, à l'hôpital de la Miséricorde.



Après avoir été dans un état critique pendant deux semaines, il a succombé à une attaque de pneumonie. Son meurtrier, Yan Bryson, qui tira sur lui à la suite d'une tentative de vol à main armée, subira son procès préliminaire le 13.

Les funérailles du constable Gillis ont eu lieu mardi matin à l'église Saint-Ignace et l'inhumation s'est faite au cimetière Sainte-Marie.

Le théâtre Walker passe aux mains de la ville

Le théâtre Walker vient de tomber entre les mains de la ville de Winnipeg pour non payement de taxes. Depuis plusieurs années ses portes étaient closes: la construction du Civic Auditorium, en 1932, lui avait donné le dernier coup. C'est le second théâtre de Winnipeg qui passe à la ville de cette manière: le Playhouse a fait de même il y a deux ou trois ans.

Le Walker avait été construit en 1906-07 au coût de $339,000. C'était alors l'un des plus beaux théâtres du pays. Pendant une trentaine d'années, [illegible] artistes dramatiques et lyriques [illegible] les plus fameux de passage au Canada s'y firent entendre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Les membres voudront bien noter que la date de la prochaine assemblée a été changée à vendredi le 14, jour de la St-Valentin, qu'elle sera [illegible] la salle paroissiale du Sacré-Coeur, qu'elle sera une assemblée récréative organisée par le conférencier J.-E. Perras et que les chevaliers sont invités à y amener leurs compagnes.

• • •

Nous regrettons n'avoir appris qu'après son retour chez lui que notre frère l'abbé MacDougall de St-Georges avait fait un stage à l'hôpital. Qu'il n'y revienne pas!

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée de la Fédération a eu lieu le 6 février. Mme Léon Bénard, la nouvelle présidente, était au fauteuil. Le programme des activités de l'année a été élaboré.

PETITES NOTES

M. et Mme Jean-Marie Bazin de Notre-Dame de Lourdes, annoncent les fiançailles de leur fille Clotilde avec M. Roger Kerstraete, de Winnipeg. Le mariage sera célébré le 15 février à l'église du Sacré-Coeur.

• • •

Les Guides catholiques sous la direction des Missionnaires Franciscaines de Marie ont reçu la visite officielle de la Révérende Mère Provinciale de Québec, qui a remis les certificats de premiers secours obtenus récemment par sept guides.

• • •

M. le Dr Louis Bernard et Mme née Renée Bourgouin, de Montréal, reçoivent des félicitations à l'occasion de la naissance d'une fille.

Mlle Thérèse Beaubien, de Saint-Jean-Baptiste, est partie samedi pour Ottawa, où elle rendera avec M. et Mme A.-L. Beaubien, qui sont dans la capitale pour la session.

Un ouvrage aussi intéressant qu'éducatif

La lecture de ce livre de trois cents pages près, bien imprimé et abondamment illustré, offre l'intérêt du plus captivant roman. La belle figure de Mgr Provencher est fièrement dressée dans un cadre missionnaire des plus pittoresques. Le chapitre "la Colonie de la Rivière-Rouge" et celui de "l'Evêque instituteur", celui des "Oblats", des "Soeurs Grises", des "Métis", sont d'un intérêt palpitant. Autour de son héros, M. Frémont a su faire revivre les belles figures de ses compagnons d'apostolat, les Taché, les Laflèche, les Belcourt. Les bibliothèques de nos maisons d'éducation ne sauraient se passer d'un ouvrage aussi intéressant qu'éducatif.

C.-J. MAGNAN,

(L'Enseignement Primaire)

Mgr Provencher et son temps est en vente aux bureaux de **la Liberté** et dans les librairies françaises au prix de $1.00 l'exemplaire.

"Catholicisme politique"

Catholicisme politique, telle est la formule classique employée par le IIIe Reich pour essayer de justifier les persécutions qui atteignent les catholiques allemands. L'adjectif "politique" appliqué au catholicisme a toujours été l'écran commode derrière lequel s'abritent, en tout pays, les persécuteurs. L'"Osservatore Romano" vient de mettre les choses au point. "Tous les ennemis de l'Eglise ont régulièrement usé de la formule du catholicisme "politique" quand ils avaient besoin d'un prétexte. L'Eglise ne fait point de politique, à moins que la politique ne s'attaque à l'autel. L'Eglise ne fait point de politique, elle borne tout son rôle à maintenir les principes moraux qui eux, il est vrai, valent aussi sur le plan politique. Vouloir lui prendre ce pouvoir sur les consciences et limiter sa sphère d'action à la pratique du culte, c'est s'attaquer à sa mission divine. Sur ce point, elle ne cédera pas."

L'encyclique sur le sacerdoce

(Suite de la page 3)

Aujourd'hui, évidemment, on ne peut demander que le clergé tienne pareillement la tête dans tous les domaines du savoir: le patrimoine scientifique de l'humanité est devenu chose tellement vaste, qu'aucun homme ne peut le posséder entièrement, encore moins devenir remarquable dans chacune de ses innombrables branches. Mais, d'une part, on doit avec prudence encourager et aider ceux des membres du clergé qui, par leurs goûts et leurs dons spéciaux, se sentent appelés à cultiver et approfondir telle ou telle science, tel ou tel art qui ne messied pas à leur profession ecclésiastique, parce que ces études si on les maintient dans les limites nécessaires et sous la direction de l'Eglise, tournent à l'honneur de cette même Eglise et à la gloire de son divin Chef Jésus-Christ; d'autre part, tous les autres clercs ne doivent pas se contenter de ce qui suffisait peut-être en d'autres temps, mais être en état d'acquérir, ou plutôt posséder en fait une culture générale plus vaste et plus complète qui réponde au niveau plus élevé et à l'extension plus considérable, qu'en comparaison avec les siècles passés a, généralement parlant, atteint de nos jours la culture moderne.

Que si parfois le Seigneur "qui se joue dans le monde" a voulu élever à la dignité sacerdotale et opérer des merveilles de bien par l'intermédiaire d'hommes presque entièrement dépourvus de ce patrimoine de connaissances dont nous parlons, ce fut pour que nous apprenions tous à estimer plus la sainteté que la science, à ne pas mettre plus de confiance dans les moyens humains que dans les moyens divins; en d'autres termes c'est parce que le monde a besoin de temps à autre de s'entendre répéter cette leçon pratique: "Ce qui est fou aux yeux du monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages... pour qu'aucune chair ne se glorifie devant lui." Mais comme dans le domaine de la nature, les miracles suspendent pour un moment l'effet des lois physiques sans les supprimer, ainsi l'existence de ces hommes, vrais miracles vivants, ne détruit pas la vérité et la nécessité de ce que nous venons de dire.

Cette nécessité de la vertu et de la science, cette exigence d'être un "exemple et d'édifier, d'être cette "bonne odeur du Christ" que le prêtre doit par-dessus tout répandre autour de lui chez ceux qui l'approchent, est aujourd'hui d'autant plus aperçue et mis dans une évidence d'autant plus contraignante que l'Action Catholique, ce mouvement si consolant qui sait pousser les âmes vers le plus sublime idéal de perfection, met les laïques en contact plus fréquent et en collaboration plus intime avec le prêtre, non seulement — ce qui est naturel — il se tourne vers lui comme vers un guide, mais il le regarde aussi comme un exemple de vie chrétienne et de vertu apostolique.

III

De la dignité si éminente du sacerdoce et des qualités si relevées qu'il réclame, dérive, Vénérables Frères, l'inéluctable nécessité de donner aux candidats du sanctuaire une formation proportionnée.

Consciente de cette nécessité, l'Eglise n'a peut-être jamais au cours des siècles, témoigné pour aucune autre oeuvre une aussi tendre sollicitude, une aussi maternelle préoccupation que pour la formation de ses prêtres. Elle n'ignore pas que si l'état religieux et moral des peuples dépend en grande partie du sacerdoce, l'avenir du prêtre lui-même dépend de la formation qu'il aura reçue; pour lui aussi se vérifie la parole de l'Esprit-Saint: "De la voie par laquelle il aura été acheminé dans son adolescence il ne s'éloignera pas dans sa vieillesse." Aussi l'Eglise, conduite par l'Esprit-Saint, a voulu que partout fussent érigés des Séminaires pour y élever et y former avec un soin tout particulier les aspirants au sacerdoce.

Le Séminaire est donc, et il le doit être, comme la pupille de vos yeux, Vénérables Frères, qui partagez avec Nous le redoutable fardeau du gouvernement de l'Eglise. Il est et il doit être l'objet principal de vos préoccupations. Avant tout, le premier soin doit être le choix des Supérieurs, des Maîtres et tout particulièrement du Directeur auquel incombe une part si délicate et si importante dans la formation de l'âme sacerdotale. **Donnez à vos Séminaires les prêtres les meilleurs**; ne craignez pas de les dérober même à des charges d'apparence plus brillantes mais qui, en réalité, ne peuvent pas entrer en comparaison avec cette oeuvre capitale et irremplaçable; faites-les venir du dehors au besoin, de partout où vous en trouverez vraiment à la hauteur d'une si noble tâche; choisissez-les tels que, par l'exemple encore plus que par la parole, ils enseignent les vertus sacerdotales et qu'ils sachent infuser, avec la science, un esprit solide, viril, apostolique; qu'ils fassent fleurir dans le Séminaire la piété, la pureté, la discipline, les études; qu'ils prémunissent avec prudence les jeunes âmes non seulement contre les tentations présentes, mais aussi contre les périls autrement graves auxquels ils se trouveront exposés dans le monde où ils sont appelés à vivre un jour "pour le salut de tous."

Et pour que les futurs prêtres puissent avoir cette science qu'exigent les temps présents, comme nous l'avons exposé plus haut, il est d'une suprême importance qu'après une solide formation classique, **ils soient initiés et entraînés à la philosophie scolastique** "selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique". Cette "philosophie de tous les temps, **philosophia perennis,**" comme l'appelle notre grand Prédécesseur Léon XIII, non seulement leur est nécessaire pour approfondir le dogme, mais aussi les prémunit efficacement contre les erreurs modernes, quelles qu'elles soient, en rendant leur esprit apte à distinguer nettement le vrai du faux; dans les questions de tout genre et dans les autres études qu'ils auront à faire, elle leur donnera aussi une clarté de vue intellectuelle qui surpassera de beaucoup celle d'autres, munis d'une plus grande érudition mais privés de cette formation philosophique.

Et si, le cas se présente en certaines régions, l'exiguïté des diocèses ou la douloureuse pénurie de vocations ou le manque de ressources et d'hommes capables ne permettaient pas à chaque diocèse d'avoir son propre Séminaire bien organisé selon toutes les règles du Droit canonique, et les autres prescriptions ecclésiastiques, il est souverainement opportun que les évêques de la région se prêtent un fraternel concours pour unir leurs forces et les concentrer sur un Séminaire commun correspondant pleinement à sa haute destination. Les grands avantages d'une telle concentration compenseront amplement les sacrifices qu'il faudra supporter pour les obtenir, et si parfois le sacrifice doit être douloureux pour le coeur paternel de l'Evêque qui verra ses chers lévites s'éloigner momentanément du Pasteur qui aurait aimé transmettre lui-même à ses futurs collaborateurs son esprit apostolique, s'éloigner aussi du sol même qui sera un jour leur champ d'apostolat, le sacrifice lui sera payé avec usure quand il les verra revenir mieux formés et plus riches de ce patrimoine spirituel qu'ils pourront ensuite dépenser en plus grande abondance et au plus grand profit de leur Diocèse. Voilà pourquoi Nous n'avons négligé aucune occasion d'encourager, de promouvoir, de favoriser pareilles initiatives; souvent même nous les avons suggérées et recommandées. Bien plus, pour Notre propre compte, là où Nous l'avons estimé nécessaire, Nous avons Nous-mêmes érigé, perfectionné, amplifié quelques-uns de ces Séminaires régionaux, chacun le sait et cela non sans lourdes dépenses ni sans gros soucis et, Dieu aidant, Nous continuerons encore dans l'avenir à consacrer tout Notre zèle à une oeuvre que Nous rangeons parmi les plus utiles au bien de l'Eglise.

Pourtant, tout ce magnifique effort pour l'éducation des élèves du sanctuaire servirait peu sans une soigneuse sélection des candidats eux-mêmes en faveur desquels sont érigés et entretenus les Séminaires. A cette sélection ont à concourir tous ceux qui sont préposés à la formation du clergé: Supérieurs, Directeurs spirituels, Confesseurs, chacun selon le mode et dans les limites propres de sa charge. De même qu'ils doivent avec tout leur dévouement cultiver la vocation divine et l'affermir, ainsi doivent-ils avec non moins de zèle écarter et éloigner à temps d'une voie qui n'est pas la leur les jeunes gens qu'ils voient dépourvus des qualités nécessaires et qu'ils prévoient inhabiles à remplir dignement et honorablement le ministère sacerdotal. Et bien qu'il soit de beaucoup préférable que cette élimination se fasse dès le début, parce qu'en pareille affaire l'attente et les détails sont tout à la fois une grave erreur et un grave dommage, néanmoins, quelle qu'ait été la cause du retard, il faut corriger l'erreur aussitôt constatée, sans aucune considération humaine, sans cette fausse miséricorde qui tournerait en véritable cruauté, non seulement envers l'Eglise à qui elle livrerait un ministre incapable ou indigne, mais également envers le jeune homme lui-même qui, ainsi aiguillé sur une fausse route, se verrait exposé à devenir une pierre d'achoppement et pour lui et pour les autres, au risque de la vie éternelle.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Bas de maison confortable et désirable. Près de l'école. Rue des Meurons. S'adresser à J.-A. Hébert, 362, rue Main.

POSITION DEMANDEE. Jeune homme marié, bonne instruction, ayant de l'expérience comme gérant de magasin. Boîte 12, la "Liberté".

De Montréal à Winnipeg en 30 jours



René Leblanc et ses chiens ont fait le voyage de Montréal à Winnipeg en 30 jours. Sa traîne, tirée par cinq chiens, a pour chef de file un fox terrier de trois ans. Entre Sudbury et Kenora, il a fait une moyenne de 65 milles par jour, bien que forcé de battre le chemin en raquettes sur la moitié de la distance. D'après l'expérience de M. Leblanc, le voyage peut être fait au coût de $72, toutes dépenses comprises. Tout le long de la route, il a couché en plein air avec seulement deux paires de couvertures. Bien qu'en excellente santé, il portait cependant quelques signes de morsure de froid sur le visage. (Cliché "Winnipeg Tribune")